

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 7 décembre 1928

Les victoires posthumes de sainte Jeanne d'Arc

Léopold I^{er}

Les « Indes Noires »

La poésie de Marie Noël

Cluny (910)

Rigueur de la liberté

Les littératures étrangères

« Caliban parle »

A propos de statistiques

S. Gr. Mgr du Bois de La Villerabel

Comte Louis de Lichtervelde

Jacques Crokaert

J. Calvet

Paul Miterre

Maurice de Gandillac

Paul Halflants

J.-P. Godmé

G.-Ch. van Esbroeck

Les idées et les faits : Chronique des idées : Socialisme et Religion, Mgr J. Schyrgens. —

Faits-divers et commentaires. Omer Englebert. — France. — Angleterre.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

T.A. : 220,50, Compte chèque postal : 489.16

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME



SIGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital

BRUXELLES : 30, Avenue des Arts

175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulevard Royal



Banque - Bourse - Change

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400 000 000.—

Réserves . . fr. 504,657,742.94

Total . . . fr. 904,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en provinces par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : *Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN*

Capital : 200,000,000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 355.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St Gilles, St-Gilles;
Plac. Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

La revue catholique des idées et des faits

Les victoires posthumes de sainte Jeanne d'Arc

Léopold I^{er}

Les « Indes Noires »

La poésie de Marie Noë

Cluny (910)

Rigueur de la liberté

Les littératures étrangères

« Caliban parle »

A propos de statistiques

Les idées et les faits : Chronique des idées : Socialisme et Religion, Mgr J. Schyrgens. — Faits-divers et commentaires, Omer Englebert. — France. — Angleterre.

S. Gr. Mgr du Bois de La Villerabel

Comte Louis de Lichtervelde

Jacques Crokaert

J. Calvet

Paul Mitterre

Maurice de Gandillac

Paul Halfants

J.-P. Godmé

G.-Ch. van Esbroeck

La Semaine

♦ La Fédération des Associations et des Cercles Catholiques vient de lancer un tract en faveur du vote des femmes à la province. Evidemment un tract n'est qu'un tract, et il est reçu que ce genre de propagande peut se permettre avec la logique d'étranges libertés. Le tract politique que nous avons sous les yeux ne prétend pas faire exception à la règle commune, loin de là!...

L'extension du droit de suffrage aux femmes y est représentée d'abord comme une mesure destinée à atténuer « les fâcheux effets » du suffrage universel pur et simple aux hommes à vingt et un ans, ensuite comme... « la première victoire dans l'ordre du vote familial ».

On lit, on relit et on reste rêveur...

Le régime électif qui prétend faire décider également de tout, « l'électeur » établi juge souverain — que cet électeur soit tout homme âgé de vingt et un ans, ou tout être humain de cet âge-là, ou tout chef de famille — est un régime absurde en soi, quitte à l'être à des degrés divers suivant la qualité de cet « électeur ». L'absurde réside dans l'élection qui soumet tout, et de la même manière, à tout le monde et qui veut faire sortir la vérité politique et sociale, — l'ordre — du nombre. Nous ne dirons pas que toute élection est mauvaise, non, mais seulement l'élection qui soumet tous les problèmes de la vie en société indistinctement à tous les électeurs.

Et le comble d'un pareil régime, c'est évidemment le suffrage universel pur et simple inorganisé de tous les hommes à vingt et un ans. Le comble du comble, c'est l'extension de ce droit de vote aux femmes comme aux hommes...

Par quelle invraisemblable logique d'aucuns en sont-ils donc arrivés à croire que l'extension d'un mal, en l'espèce l'individualisme poussé à l'extrême, est un progrès du régime électif par l'amélioration du corps électoral, voilà qui dépasse notre compréhension.

Car si, comme l'avoue le tract de la Fédération, le S. U. aux hommes à vingt et un ans a de « fâcheux effets », pourquoi — et comment — l'extension de cette cause de désordre politique et social aux femmes « atténuerait »-elle les dits effets?

La saine logique conclut, au contraire, que faire voter également hommes et femmes, est encore plus anti-familial, si possible, que le vote limité aux hommes.

Il n'y a qu'une réponse. Les catholiques partisans du droit de l'électorat féminin le sont parce que convaincus, qu'en Belgique, en 1928, les femmes sont restées meilleures que les hommes.

Nous n'avons jamais rencontré d'autre argument « sérieux »? en faveur du vote des femmes que celui-là : il sera favorable au parti catholique.

Certes, les modalités d'un régime électif sont affaire d'opportunité. Chaque parti tâche de faire prévaloir le système qu'il croit le plus favorable à ses intérêts. L'espoir de regagner deux provinces à leur parti pousse d'excellents catholiques à promouvoir le vote des femmes à la province. Il reste permis de penser que c'est là une politique qui sacrifie l'immédiat au durable et qui risque de nuire gravement, dans un avenir plus ou moins éloigné, aux intérêts supérieurs de la Religion et de la Patrie.

Il y a, tout d'abord, que les adversaires du catholicisme vont décupler et centupler leur propagande féminine et qu'après les hommes, les femmes tomberont victimes de l'effort de déchristianisation. Le tract esquisse une réponse — bien faible! — à cette objection-là. Elle reste très grave et nous paraît irréfutable. Pourquoi, en effet, les femmes résisteraient-elles mieux là où

les hommes ont cédé? D'où viennent donc ces « fâcheux effets » du S. U. : des hommes que vous rêvez « d'atténuer » par le vote des femmes?

La démocratie politique, telle qu'elle fonctionne, déchristianise les hommes. Comment ne voyez-vous pas qu'à jeter les femmes dans la fournaise vous allez faire que la même cause produira les mêmes effets? Ce n'est pas en étendant cette démocratie politique que vous la corrigerez. Le remède est ailleurs.

Mais, crie-t-on, les femmes votent déjà à la commune! Et le progrès du vote féminin dans le monde « indique la marche irrésistible de cette conclusion logique (sic) du suffrage universel ». Et, ne craint-on pas d'ajouter, « la pratique de l'électorat et de l'éligibilité des femmes a donné partout d'excellents résultats ».

O mânes d'Aristote, prince des logiciens!...

Répondons inlassablement : si le S. U. pur et simple inorganisé a de « fâcheux effets », comme dit le tract (nous le qualifions, nous, avec Pie IX, de mensonge universel), au nom de quelle logique se permet-on de conclure que ces effets seront moindres quand hommes et femmes voteront?

La logique dans l'erreur, est-ce encore de la logique? Est-il logique d'étendre un mal sous prétexte que ce mal existe? Si le S. U. est une peste, la logique demande non pas qu'on la multiplie, mais qu'on la limite. Le vote familial réduirait quelque peu les « fâcheux effets » du S. U. Le vote des femmes les décuplera et nous éloignera — bien loin de nous rapprocher — du vote familial.

Quant à la fameuse « marche irrésistible » qu'on s'imagine signaler en énumérant les pays où, successivement, les femmes ont obtenu le droit de vote, quelle poudre aux yeux, et quelle argumentation de... tract politique! On remarquera tout de suite qu'il s'agit surtout de pays où les luttes politiques ne portent pas, ou plus, sur les réalités essentielles, sur le « pour ou contre Lui ». Chaque cas particulier serait à analyser. Comment comparer, par exemple, le vote des femmes en Belgique ou en France, avec l'électorat féminin en Angleterre où l'élection ne met jamais en question les cadres mêmes de la vie nationale?

Et, il ne faudrait plus en l'an de grâce 1928 nous parler de marche irrésistible de la démocratie politique (qui est, essentiellement, en fait, ce régime de S. U. pur et simple inorganisé), ni, comme vient de le faire encore M. Benès à l'envoyé spécial d'un journal belge « d'irrésistible évolution démocratique des peuples ». Tout de même, il y a eu la guerre qui a dissipé bien des nuées. Qui donc croit encore aux progrès de la démocratie? Et l'expérience italienne? Et la renaissance espagnole? Et l'impérialisme américain? Et même la terreur bolcheviste?

Le Parti catholique avait inscrit à son programme le vote familial qui, de toute évidence, serait un renforcement de la qualité au détriment de la quantité, une amélioration du régime électif, une correction des « fâcheux effets » du S. U. Pourquoi ne s'en tient-il pas à poursuivre la réalisation de cette réforme-là? La politique est la science du possible, mais du possible dans la ligne de la vérité politique et sociale. Le régime électif lui-même devrait être corrigé. Ce n'est guère faisable tout de suite. Ce qu'on peut faire, c'est améliorer la qualité de « l'électeur ». Le vote familial pourrait être une atténuation du mal. L'électorat féminin, très certainement, aggraverait le mal en augmentant l'importance du nombre et en soumettant à l'action directe des causes de déchristianisation — action favorisée par le jeu normal du régime — après les hommes, les femmes, proie plus faible encore et plus facile...

Les victoires posthumes de sainte Jeanne d'Arc⁽¹⁾

EMINENCE,
MONSIEUR L'AMBASSADEUR,
MONSIEUR LE MINISTRE,

C'est un grand bonheur pour moi de prendre la parole devant le Chef d'un incomparable diocèse, un prince de l'Eglise, qui gouverne son peuple avec tant d'autorité, de science, et de sagesse, devant l'ambassadeur de France qui représente si bien ma patrie et sert avec tant de succès les intérêts communs de la France et de la Belgique qu'il sait comprendre, non moins qu'aimer, devant un ministre d'Etat, dont le renom a, depuis longtemps, franchi les frontières en symbolisant les principes, la grandeur et les raisons de prospérité de la Nation belge.

Mgr Schyrgens, vous m'avez présenté tout à l'heure en termes qui me mettent dans un grand embarras. Comment justifier devant ce public les éloges que vous a dictés votre cœur? Votre vieille amitié vous illusionne sur mon compte. Ce que je retiens de vos paroles, c'est que vous avez gardé le fidèle souvenir des jours heureux et des jours d'angoisse qu'ensemble nous avons vécus, en un temps où votre éloquence éclairait de son pur éclat et réchauffait de sa flamme mes compatriotes groupés autour de votre chaire, de Notre-Dame-d'Espérance de Saint-Brieuc.

Vous n'étiez pas un inconnu sur cette terre de Bretagne, où l'invasion vous jetait comme un exilé, mais où les bras et les cœurs s'ouvraient pour vous recevoir comme un ami et comme un apôtre.

Oublierai-je l'hospitalité si large que j'ai reçue pendant tous ces jours à un foyer profondément chrétien et si cordialement accueillant? J'en reste très doucement ému et reconnaissant.

MESDAMES,
MESSIEURS,

La société des Conférences Cardinal-Mercier fait paraître d'ordinaire dans cette salle Patria, les maîtres de la pensée belge et française, devant un auditoire que l'accoutumance du beau langage rend justement exigeant. Aujourd'hui résignez-vous à n'entendre qu'un pasteur, gardien de la mémoire de sainte Jeanne d'Arc, jaloux de glorifier son héroïne et sa sainte, comme il le ferait devant son peuple avec la simplicité et la familiarité de l'enseignement de la chaire. J'y mettrai mon cœur et ma fierté, car l'honneur de ma ville de Rouen est de garder la dalle sacrée du bûcher où elle mourut, victime innocente de l'injustice et des passions de la guerre. Pendant plus de six mois elle fut nôtre dans le château du Bouvreuil dont il ne reste qu'une tour. Elle y gravit les degrés de la plus haute perfection; se montra dans ses épreuves supérieure à ses triomphes d'Orléans et de Reims.

Elle donna toute sa mesure dans ce cachot où, brisée par la faim et les fatigues d'un sommeil troublé, arrachée demi-morte comme une loque vivante à ses chaînes, tout à coup elle se retrouvait elle-même, telle qu'à ses grands jours de bataille, pour jeter à ses juges infâmes des répliques immortelles par leur esprit, leur bon sens, en leur cinglante justesse et parfois leur sévère ironie.

Voilà pourquoi je vous arrive tout plein de ces émouvants

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences. Cardinal Mercier. La conférence était présidée par S. Em. le Cardinal Van Roey, archevêque de Malines, entouré de S. Exc. M. Herbette, ambassadeur de France, et du comte Carton de Wiart, ministre d'Etat.

souvenirs, non pour vous raconter ce que vous savez d'elle mais pour résoudre devant vous un problème qui se pose à quiconque lit sa vie et la voit brusquement finir dans une apparente défaite.

Lorsque Jeanne d'Arc mourut le 30 mai 1431, elle était une vaincue. Je le prouve. N'avait-elle pas annoncé que les Anglais seraient boutés hors de France? Or ils occupaient encore les plus belles provinces du pays. N'avait-elle pas proclamé qu'elle avait des visions et qu'elle entendait les voix de saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite? Or, un tribunal ecclésiastique, canoniquement institué, avait prononcé contre elle une sentence de condamnation. Officiellement, elle n'était plus au *for externe* qu'une hérésiarque, une excommuniée, une relapse. Elle était bien vaincue, puisqu'elle n'avait pas poursuivi ses victoires jusqu'au terme et qu'elle n'avait pas sauvé juridiquement son honneur; mais elle ne mourait pas tout entière, car elle laissait derrière elle, en quittant la terre, un héros digne de du Guesclin, Breton comme lui, le comte de Richemont, connétable de France, qui avait juré, entre ses mains, à Patay, fidélité au roi Charles VII. Il se chargea d'achever sa mission militaire et de réaliser ses prophéties sur la libération du royaume.

L'histoire vaut d'être contée.

D'autre part, un jour surgit à Rouen, dont il devait devenir l'archevêque, le cardinal d'Estouteville, envoyé par le pape Eugène IV comme légat pour réconcilier le roi de France avec le roi d'Angleterre. Son premier soin, en entrant dans la chapelle des Ordres dont il subsiste une muraille et une fenêtre dans mon archevêché et dans laquelle Jeanne d'Arc fut condamnée, fut de rechercher la minute de son procès. Il la reçut des mains du greffier Manchon, survivant du procès mené par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, la lut attentivement et sous la perfection des formes canoniques, en découvrit l'iniquité. C'est à lui que nous devons l'initiative du procès de réhabilitation, victoire posthume de sainte Jeanne d'Arc, par laquelle son honneur fut, aux yeux de la Sainte-Eglise, officiellement vengé. Il mérite bien de paraître aux côtés de Richemont.

Breton, je parlerai du grand connétable, qui mourut duc de Bretagne, après avoir sauvé la France; Normand, de mon prédécesseur le cardinal d'Estouteville, qui sans connaître Jeanne, devina la sainteté de sa cause. A ces deux noms se ramène l'inextricable complexité de ces victoires militaire et canonique. Pour être posthumes, elles n'en furent pas moins le couronnement de la carrière et de la mission de l'étonnante jeune fille qui, avant vingt ans, avait déjà fini la plus extraordinaire et la plus féconde des existences.

Cette histoire ne saurait, Mesdames et Messieurs, vous laisser indifférents. Sainte Jeanne d'Arc appartient à l'univers. Si elle est Lorraine par sa naissance, Orléanaise par son grand geste, Rémoise par le couronnement du roi, Normande par son emprisonnement, son jugement et sa mort, elle est l'expression catholique et vivante de cette providence divine qui sait intervenir aux heures décisives dans l'histoire des peuples pour en fixer les destins. Saint Augustin écrivit la *Cité de Dieu*, Bossuet le *Discours sur l'histoire universelle*. Ils ont prouvé l'un et l'autre que les hommes, tout en gardant leur liberté, obéissent cependant à des forces mystérieuses qui viennent de Dieu et qui mènent les individus et les peuples. Vous et moi, mêlés dans notre existence aux événements les plus tragiques de l'histoire, nous avons trop vu l'action de cette Providence pour ne point nous intéresser à la mission de sainte Jeanne d'Arc.

Elle appartient aussi à l'humanité tout entière, parce qu'elle incarne l'idée de patrie. Tous, nous sommes frères, puisque nous avons le même Père qui règne dans les Cieux et tous nous avons été rachetés par le même sang du Christ-Rédempteur. Jamais nous n'oublierons les devoirs que ce double titre de fils de la même famille et de rachetés du même Sauveur nous impose; mais nous ne méconnaitrons pas non plus les devoirs qui nous incombent vis-à-vis de ce pays auquel sont liés nos destinées et nos intérêts. Dieu députa sainte Jeanne d'Arc pour délivrer la France du joug de l'étranger en même temps que pour remettre l'Angleterre dans le courant qui l'emporterait vers ses futurs grands. Les deux pays lui doivent l'un des plus féconds épisodes de leurs chroniques, en même temps que la plus éloquente leçon de patriotisme.

Enfin Jeanne d'Arc est une sainte. Le Souverain Pontife, Benoît XV, en la canonisant dans la basilique de Saint-Pierre au Vatican, l'a donnée comme protectrice à tous les fidèles qui l'invoquent. Elle n'est plus seulement l'héroïne dont s'enorgueillit un pays, mais la sainte, canoniquement reconnue dont les statues et les autels se dressent partout où il y a des chrétiens qui croient et qui prient. Elle participe à la catholicité de l'Eglise.

La Belgique a-t-elle quelques raisons particulières de s'intéresser à sa cause? A lire la vie de sainte Jeanne d'Arc, il ne le paraît pas, au premier abord. Seuls les Tournaisiens, en lui envoyant une généreuse aumône, ont obtenu d'elle un témoignage qui les unit à elle et gardent avec elle un lien historique, puisqu'ils reçurent, en réponse à leurs largesses, une lettre qui constitue, pour la ville de Tournai, un titre de noblesse et une relique d'inappréciable prix. Vous vous étonnez peut-être de voir votre grand duc d'Occident, Philippe le Bon, dont le parti militait contre sainte Jeanne d'Arc, devenir l'instrument de ses victoires posthumes par le traité d'Arras, qui le détacha de l'Angleterre et d'Henri VI pour l'attacher à la France et à Charles VII. La politique a de ces évolutions auxquelles les diplomates sont familiers. Vous éprouverez sans doute quelque fierté en songeant qu'en devenant votre souverain d'alors par son habileté, il acquit par l'accroissement de sa puissance la possibilité de coopérer indirectement à ces deux victoires posthumes de sainte Jeanne d'Arc dont je vais enfin vous parler, après tant de nécessaires préambules. Maintenant vous tenez le fil conducteur qui vous orientera dans le dédale de ces affaires militaires et juridiques.

PREMIÈRE PARTIE

Le Connétable de Richemont.

Le connétable de France, Arthur de Richemont, appartenait à la maison de Bretagne. Frère du duc Jean V, puissant presque à l'égal du duc de Bourgogne, oncle du duc François I^{er}, il monta lui-même sur ses vieux jours les degrés du trône de Bretagne. Tandis que son frère poursuivait un règne magnifique, pendant lequel il assurait à son peuple une prospérité inouïe, Arthur de Richemont tourna ses regards vers la France. Prisonnier à vingt-deux ans à Azincourt, en 1415, retenu pendant de longues années, jusqu'à la mort d'Henri V, dans les geôles anglaises, il se présenta, dès sa libération à la Cour. Charles VII, qui cherchait à se ménager l'alliance du duc Jean V, le duc de Bretagne, nomma son frère connétable. Il se donnait un rude mais précieux collaborateur.

Richemont était trapu, fort, laid, volontaire. On l'avait surnommé la *grosse lippe*, à cause de ses lèvres tombantes. Ambitieux, il rêvait d'accomplir de grandes choses; avec son tempérament de chef il pouvait les réaliser.

Par contraste, le dauphin, quoique intelligent, n'était qu'un faible. Entouré de favoris, il se laissait vivre, au milieu d'une cour légère et s'abandonnait au plaisir.

Richemont exigea le renvoi de ces favoris. Il ne venait pas servir la France pour s'amuser. Par l'intermédiaire de Georges de la Trémouille, son lieutenant, il se débarrassa du sire de Giac, le

premier chambellan, qui, par jugement sommaire, fut précipité dans la Loire, en un sac de toile. Le Camus de Beaulieu disparut à son tour; mais la Trémouille accapara le roi, devint l'impopulaire favori et se débarrassa de son maître devenu gênant, le connétable, en le faisant exiler de la Cour.

Tout à coup, dans son château de Parthenay, où il s'est retiré, Richemont apprend l'étonnante histoire de Jeanne d'Arc, son arrivée à Chinon, sa marche sur Orléans pour s'y jeter et la délivrer. Il n'y tient plus, arme quatre cents lances, huit cents archers, un grand nombre d'hommes et part avec sa troupe pour la Beauce.

Après la prise de Beaugency, Jeanne d'Arc chevauchait dans la plaine. Elle voit briller à l'horizon des armures, des lances et des fanions. Le beau duc d'Alençon qui marchait à ses côtés lui apprend que cette troupe ne peut être que l'armée bretonne de Richemont.

— Si le connétable vient, dit-il, je m'en vais. Ainsi parlait-il parce qu'il connaissait la haine de Charles VII.

Jeanne, au contraire, ne songeait qu'à Talbot et Falstaff qui tenaient la campagne et fermaient la route de Reims et se disaient qu'un secours inattendu était un bienfait du Ciel.

— Ce n'est pas l'heure de s'en aller, répondit-elle, il n'y aura jamais trop de bon sang de France ensemble.

Par une décision brusque et par l'intermédiaire du sire de Rostrenven, elle se rendit à la *Maladrerie*. En y arrivant elle descendit de cheval. Richemont fit de même, mit un genou en terre et lui dit :

— Jeanne, on prétend, que vous voulez me combattre. Si c'est de par Dieu, je ne vous crains pas. Dieu sait mon bon vouloir. Si c'est de par le diable, je vous crains moins encore.

— Beau connétable, lui répondit-elle, vous n'êtes pas venu de par moi, mais puisque vous êtes ici, soyez le très bien venu. Promettez de servir loyalement le Roi.

Richemont jura de servir Charles VII. Désormais sa fortune était liée à celle de Jeanne d'Arc. Il ne trahira jamais son serment. Ce geste gros de conséquences et mémorable à jamais ne saurait être oublié à la *Maladrerie*.

Le 18 juin 1425, ce fut la victoire de Patay, la première remportée en plaine contre les Anglais depuis le commencement de la guerre de Cent Ans. La route de Reims s'ouvrait devant Charles VII, mais il ne consentit à aucun prix à recevoir en sa compagnie Richemont qui tristement reprit le chemin de Parthenay.

Vous connaissez la grande épopée et sa fin douloureuse : le couronnement du roi à Reims, les dernières victoires de Jeanne d'Arc, son emprisonnement, sa mort. Le connétable de Richemont gémissait de son inaction et trépignait d'impatience.

Attendez la fin.

Le 27 septembre 1432, Jeanne de France, sœur de Charles VII, duchesse de Bretagne, mourut. La noblesse accourut à Vannes pour ses funérailles. Richemont y rencontra Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, Jean sire de Bueil, neveu de la Trémouille, mais son ennemi, Prigent de Coëtivy, Pierre de Brézé, seigneur angevin de la Varenne. Avec eux, il noua les fils d'une conjuration. Il s'agissait de débarrasser Charles VII, de l'ennemi de Jeanne d'Arc, du favori indigne autant que détesté, en un mot de Georges de la Trémouille. Le sire de Gaucourt, gouverneur de Chinon, Olivier Prétard, son lieutenant, entraient dans le complot. Marie d'Anjou, reine de France, ne semble en avoir rien ignoré et ne découragea pas l'entreprise.

L'occasion de l'exécuter se présenta bientôt.

En juin 1433, deux ans après la mort de Jeanne d'Arc, Charles VII se rendait d'Amboise à Chinon. Les conjurés entrent dans la ville avec cinquante hommes, par une porte intentionnellement libre, courent au château et à la chambre du favori, le trouvent endormi et lui enfoncent une dague dans le ventre. La Trémouille était si gras que l'acier s'enfonça dans la graisse. Il n'en mourut pas, mais il fut transporté comme prisonnier au château de Montrésor, en attendant de passer à celui de Sully d'où

TERRE SAINTE

GRAND PÈLERINAGE A PRIX RÉDUIT. DÉPART EN MARS 1929

On s'inscrit dès à présent aux

PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN

147, Boulevard Adolphe Max, 147, BRUXELLES

moyennant une rançon de 6,000 écus d'or payables à Jean de Bueil, son neveu, il rentra dans ses domaines.

Le roi Charles VII tremblait dans sa chambre. Marie d'Anjou le rassura.

Lorsque les conjurés se présentèrent à lui en toute humilité, il leur posa cette question :

— Richeumont est-il là ?

— Non.

— Alors tout va bien.

Peu de temps après, la Reine et le nouveau ministre, Charles d'Anjou, son frère, obtinrent le pardon du connétable qui rentra dès lors en grâce. La revanche de Jeanne d'Arc commençait.

L'esprit, la méthode, la volonté ferme d'aboutir reprirent leurs droits à la Cour comme au temps de ses premières victoires.

Richeumont la continuait véritablement. Il semblait animé de sa confiance.

Au premier coup d'œil, il comprit que la conquête des provinces perdues ne se réaliserait qu'avec l'alliance ou la neutralité du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Ses rapports personnels avec lui et l'amitié du duc de Bretagne avec son puissant collègue de l'Est lui facilitèrent cette négociation. La situation politique avait complètement changé et l'heure avait sonné de changer les pièces de place sur l'échiquier de la politique franco-bourguignonne.

Si le souvenir du crime de Montreuil c'est-à-dire de l'assassinat de Jean sans Peur par le parti d'Armagnac, en représailles de celui du duc d'Orléans par le parti bourguignon, s'atténuait avec le temps, les intérêts de ces riches provinces se rapprochaient de ceux des provinces de France. L'esprit de vengeance s'effaçait maintenant dans l'esprit de Philippe le Bon devant ses ambitions de conquête. Son véritable ennemi se trouvait de l'autre côté du Rhin, en l'empereur Sigismond, allié du roi de France, depuis que ses domaines s'étendaient jusqu'au sein de l'empire et de l'autre côté de la Manche où l'Anglais prétendait régir le continent.

Pour bien comprendre ces tractations diplomatiques qui devaient permettre à Richeumont de continuer la mission de Jeanne d'Arc, revenons quelque peu en arrière et tâchons de pénétrer le mystère de la diplomatie du XV^e siècle.

Philippe le Bon, né à Dijon, le 13 juin 1396, avait vingt-trois ans, quand il conclut avec Henri V le traité d'Arras qui, en 1419, année même de la prise de Rouen par les Anglais l'unissait par une alliance militaire aux vainqueurs. Dans ce temps-là, Isabeau de Bavière avait désavoué la légitimité de son fils Charles et marié sa fille en 1420 au roi d'Angleterre, pour la substituer avec sa future postérité au dauphin qu'elle répudiait. L'intérêt de Philippe était alors de profiter de la déchéance du parti Armagnac pour élargir ses domaines et se soustraire à la suzeraineté de la France.

Paris avait passé sous coup férir, des Armagnacs portant la croix de saint André aux Bourguignons revêtus de l'écharpe blanche. Les notables, moins le Parlement, l'université, la plèbe et surtout la corporation des bouchers marchaient avec eux. Les habitants acclamaient le duc à la fois élégant et volontaire, aux lèvres et aux oreilles minces, au masque froid, dont les sourcils se dressaient comme des cornes quand il se mettait en colère et qui savait composer sa manière quand il voulait gagner la foule et réaliser ses rêves ambitieux.

Les victoires de Jeanne d'Arc lui prouvèrent dans la suite la précarité de sa possession de Paris. Il tourna ses regards d'un autre côté. S'il souhaitait de se soustraire à l'hommage féodal à la couronne de France, il aspirait plus encore à devenir le prince des Pays-Bas. Jeune homme, il avait appris à Gand à parler aisément le flamand.

En 1421 il acheta le marquisat de Namur. Plus tard il suivit de loin l'étrange fortune de sa cousine Jacqueline de Bavière, souveraine du Hainaut, de la Zélande, de la Hollande et de la Frise. Mariée à dix-sept ans à Jean IV de Brabant, son cousin germain, elle froissa par cette union son oncle, le duc de Bavière, qui avait rêvé de l'épouser pour élargir ses domaines. Vexé de la voir s'unir à un autre, il lui causa mille ennuis et dommages. Son mari futile, léger et entraîné par des amis frivoles, la défendit mal et le duc fit main basse sur quelques terres. Désespérée de voir fondre son patrimoine, elle se jeta dans les bras du duc de Gloucester, frère du duc de Bedford et régent d'Angleterre.

C'était une faute politique. Philippe le Bon qui ne s'inquiétait

pas de voir Jean de Brabant, l'allié de sa maison, maître de ces villes et de ces comtés et principautés, s'effrayait de les voir passer à son redoutable allié le roi d'Angleterre. Il intervint près de sa cousine et l'obligea à lui céder ses droits de succession, par le concordat de Delft, 3 juillet 1428.

Philippe le Bon devait plus tard mettre définitivement en 1432 la main sur ce trésor, quand son impétueuse cousine, gardée à vue dans son château de Ter Goës par le grand bailli Franz van Borselen, s'éprit de son gardien et demanda l'annulation de son mariage avec Gloucester. Dès lors il exigea la cession totale et immédiate de ses domaines.

Le voilà maître de ce qui constitue aujourd'hui la Hollande et la Belgique. Pendant ce temps, Jeanne d'Arc mourait sur le bûcher de Rouen. Charles VII couronné à Reims et plusieurs fois vainqueur lui parut alors moins digne de dédain que le petit Roi de Bourges. Henri VI prit à ses yeux figure de rival, puisque les métiers de son royaume concurrençaient les métiers des Flandres.

Richeumont surveillait du coin de l'œil ces changements politiques qui amenaient le duc de Bourgogne à mériter le titre de *conditor Belgii*, le fondateur de la Belgique, selon la forte expression de Juste Lipse. Il jugeait l'heure venue de l'amener à la politique qui convenait seule à ce prince judicieux et réaliste, c'est-à-dire à l'alliance de Charles VII dont il avait tout à espérer et peu de choses à craindre et au brisement du Traité de Troyes qui le liait avec la puissance redoutable pour lui des ambitions continentales d'Henri VI.

Sur ces entrefaites, sa sœur, épouse du duc de Bedford, mourut et fut trop vite oubliée par son mari qui n'attendit pas douze mois de veuvage pour épouser Jacqueline de Luxembourg, duché qu'il rangeait parmi les proies que ses rêves s'adjudgeaient et qu'il acheta plus tard à Elisabeth de Gerlitz en 1441.

Richeumont, par l'intermédiaire de René d'Anjou, commença des pourparlers qui aboutirent aux préliminaires de Nevers.

Le 5 août 1435, avec l'aide du Souverain Pontife Eugène IV, préoccupé de l'avance des Turcs et des menaces de l'islamisme et désireux de réconcilier les princes chrétiens pour une croisade, l'Europe, comme nous dirions aujourd'hui, se trouva groupée dans la ville d'Arras. Nicolas Albergati, légat du Pape, Hugues de Lusignan, légat du Concile de Bâle, tous deux cardinaux s'y rencontrèrent avec les représentants de Charles VII et d'Henri VI. Le duc de Bourgogne avait tenu à venir en personne avec Richeumont. Il s'engageait à traiter avec le roi de France, si le roi d'Angleterre n'acceptait point la paix générale.

Par une singulière coïncidence, celui-ci était représenté par les ennemis mêmes de Jeanne d'Arc, Pierre Cauchon, le président du tribunal qui la condamna; Guillaume Erard, le prédicateur du cimetière de Saint-Ouen; Raoul Roussel un des assesseurs du procès, le futur archevêque de Rouen. L'ombre de leur victime les enveloppait comme un mauvais augure. Ils se montrèrent intransigeants et quittèrent Arras le 6 septembre 1435, sans vouloir rien entendre. Quelle belle partie à jouer pour un habile homme comme Richeumont ! Il restait maître du terrain. Les termes de la convention furent vite acceptés.

Charles VII désavoua pour lui et ses compagnons le meurtre de Jean sans Peur, renonça publiquement à l'alliance de l'empereur Sigismond. Il donna les villes de la Somme, Péronne, Roye, Mondidier et les autres à Philippe le Bon, avec réserve de rachat par la Cour au prix de 400,000 écus d'or. En retour celui-ci promit de ne jamais traiter avec l'Angleterre sans le consentement du Roi.

Le traité d'Arras annula le désastreux traité de Troyes, et le royaume de France retrouvait la liberté des ses mouvements. Ah ! si sainte Jeanne d'Arc avait connu ce bonheur !

Le 21 septembre 1435, Richeumont entra avec Philippe le Bon dans l'église de Saint-Waast. Autour d'eux se pressaient des princes, des chevaliers, de grands seigneurs et des nobles dames.

Au milieu du choeur un petit autel portait l'Evangile entre deux chandeliers d'or, en avant du crucifix. Si les passions des hommes gardaient leur violence, la religion en corrigeait l'injustice par le caractère sacré qu'elle assurait aux conventions humaines. Hugues de Lusignan, cardinal de Chypre, célébra la messe pontificale, assisté par l'abbé de Saint-Waast et celui de Saint-Nicaise. Laurent Vinon, évêque d'Auxerre, prit la parole sur ce texte : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. On lut la Bulle du Pape et le traité. La foule criait : Noël ! Noël ! Jean Tudert,

le vieux doyen de Paris fit amende honorable à genoux aux pieds du duc qui le releva en l'embrassant.

Le cardinal Albergati exposa le Saint-Sacrement, Philippe le Bon prêta ses serments d'observer le traité. Les deux cardinaux le déclarèrent absous de ses serments précédents et déchargés de toute obligation. Parmi les fidèles chevaliers se trouvait un vieillard, qui avait partout suivi son maître et qui voyait avec émotion la Bourgogne retourner à l'alliance française. Les larmes aux yeux Jean de Lannoy rappela le passé; il dit à la fois ses regrets et son bonheur.

— Voici la propre main qui jadis a prêté serment pour cinq paix dont aucune n'a été observée; mais je promets à Dieu que celle-ci sera observée de ma part et que jamais je ne l'enfreindrai.

Il y a tout un poème de grandeur chevaleresque dans les paroles d'un fidèle serviteur de son prince qui l'avait suivi par devoir féodal en des alliances auxquelles son cœur résistait et qui revenait enfin avec son duc à ses vrais amours. La foule pleurait avec ce noble vieillard, car la paix française répondait à ses aspirations.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon sortirent bras-dessus bras-dessous tandis que le peuple les suivait de ses acclamations, allumant des feux de joie sur les places publiques et dans les carrefours.

Le connétable de Richemont quitta la ville d'Arras avec la fierté d'un chef qui sent la partie gagnée. Jeanne d'Arc sera vengée et l'Anglais bouté dehors.

Le 4 février 1436, Philippe le Bon tenait un enfant de Charles VII et de Marie d'Anjou sur les fonts du baptême. Tout le parti bourguignon apprenait ainsi la réconciliation des princes. Richemont en profita pour proclamer, le 28 février 1436, l'amnistie de toutes les fautes commises pendant la guerre par les sujets du royaume; puis, le 8 mars il marcha sur Paris, avec le titre de lieutenant général de l'Île de France, Champagne, Normandie et Picardie, encercla la capitale, lui fit sentir la pression de la cherté des vivres et, grâce à la complicité de Michel Lallier, poussa vigoureusement l'attaque jusqu'au pied des murailles. Les Parisiens ouvrirent la porte Saint-Jacques et le vieux maréchal de Lisle-Adam, Bourguignon populaire, planta sur la muraille le drapeau fleurdelisé en criant: « Ville gagnée! Les Anglais gênés dans leurs efforts par les chaînes tendues, se concentrèrent sur leurs derniers donjons, tandis que Richemont jetait ses soldats dans des barques, débarquait sur la rive voisine de Notre-Dame, entraînait dans l'église tout armé et y chantait le *Te Deum* avant même d'avoir achevé la prise de la ville. Bientôt Wiloughby s'embarqua pour Rouen avec armes et bagages, après avoir signé une reddition de place décisive et sans esprit de retour. La foule hurlait à tue-tête dans sa joie délirante: « La paix! La paix! Vive le roi de France! Vive le duc de Bourgogne! »

Jeanne d'Arc avait dit qu'avant sept ans les Anglais perdraient un gage plus considérable qu'Orléans. Grâce au connétable ses prophéties se réalisaient.

* * *

Maintenant il ne restait plus qu'à justifier jusqu'au bout ses promesses car elle avait dit qu'avant vingt ans les Anglais seraient boutés hors de France.

Pour arriver à ce résultat, le connétable de Richemont se souvint des leçons qu'il avait reçues de Jeanne. Le 30 mai 1928, l'illustre maréchal Pétain parlant pour sa fête, au Vieux Marché de Rouen, expliquait les raisons de ses victoires. Il les voyait dans sa psychologie militaire. Nul mieux que lui, ne pouvait l'apprécier en chef qui connaît l'art de manier les hommes et surtout des Français; Ne se rappelait-il pas ce qu'il avait magnifiquement réalisé lui-même, en 1917, lorsque, dans une heure pleine de menaces en face de soldats découragés il avait refait le moral de l'armée et en avait fait en un tournemain l'instrument de la victoire. Rendre une âme à son armée, aux capitaines comme aux soldats, voilà quelle avait été l'œuvre de Jeanne d'Arc. Forte de sa foi candide et pure, elle avait groupé ses hommes autour des autels, pour leur rendre, avec le sens du devoir chrétien, celui de la discipline militaire. Et le maréchal concluait: « En étudiant sa psychologie, j'ai cherché les causes humaines de sa victoire. A vous, Monseigneur, d'en chercher les causes supérieures, c'est-à-dire les ressorts secrets de cette haute psychologie ».

Le connétable de Richemont, à l'exemple de Jeanne d'Arc,

alla droit au cœur du Roi et de ses fidèles soldats. Ce fut merveille d'assister à la transformation de la Cour et de l'armée. Quand il eut reconstitué la troupe, il ne lui resta plus qu'à reprendre la stratégie foudroyante de Jeanne d'Arc qui devint plus tard celle de Napoléon et du maréchal Foch. Il y mit le temps, la collaborateur très sage des maîtres.

En effet, ce labeur ne se réalisa pas en un instant, parce que l'armée féodale ne lui suffisait plus. Instruit par l'exemple de son frère le duc Jean V, Richemont constitua de grandes compagnies d'ordonnance et cette cavalerie régulière garantit la sécurité des routes et la prospérité agricole, artisanale et commerciale.

La fortune publique se développa, comme l'éclair, sur ce riche sol de France avec une intensité inconnue depuis longtemps. Des flots d'or coulèrent dans les coffres de Jacques Cœur, le grand financier de Bourges et le fameux argentier de Charles VII. Maintenant Richemont tenait le nerf de la guerre.

Grâce à des compagnies de francs-archers, dont les membres se recrutaient parmi les arbalétriers qui tiraient au *bugegault* dans les villages, Richemont eut un corps de tireurs habiles, capables de vaincre les fameux archers d'Henri VI. Si Français et Anglais rivalisaient en ces temps de luttes terribles, ils s'estimaient les uns les autres comme de francs joueurs.

Les frères Bureau reconstituèrent l'artillerie et la rendirent puissante. Le vieux Lafayette revenu à la Cour aimait toutes ces transformations de son expérience militaire.

Les seigneurs s'émurent de cette armée de métier qui grandissait à côté de l'armée féodale et se révoltèrent en 1440 et ce fut la Praguerie.

— Puisque j'ai le connétable, plus ne crains rien, disait le Roi Richemont enleva villes et châteaux de Touraine, Poitou, Bourbonnais, Auvergne, en une marche irrésistible. Tout capitulait devant lui; les portes s'ouvraient; les plus ardents se rendaient à merci, connaissant la magnanimité du connétable. L'union des Français se parachevait en cette aventure.

Tous reçurent leur pardon, le duc d'Alençon et les autres, sauf la Trémoille. Le dauphin, le futur Louis XI, qui péchait en eau trouble et avait partie liée avec les conturs, menaçait de se retirer de la Cour; mais Charles VII n'était plus le timide souverain d'autrefois, celui qui avait manqué d'énergie dans le drame tragique de la captivité et de la mort de Jeanne d'Arc. Richemont le rendait petit à petit à lui-même pour qu'il devint capable de réaliser les desseins dont la sainte lui avait tracé le plan à Patay.

Le Roi répondit au dauphin :

— Les portes vous sont ouvertes et si elles ne sont pas assez larges, je vous ferai abattre seize ou vingt toises de murailles.

Le dauphin n'en croyait pas ses oreilles. Il comprit et s'inclina, d'autant qu'il reçut, pour occuper sa trop juvénile activité, le gouvernement du Dauphiné.

Jeanne en conduisant Charles VII à Reims avait voulu resserrer les liens de la suzeraineté, avec le principe d'autorité. De plus en plus la guerre féodale au début devenait nationale; le passé se joignait au présent pour préparer un glorieux avenir.

Nous sommes en 1444. Il y a treize ans que Jeanne a succombé. Le connétable ne s'oublie-t-il pas à forger l'arme avec laquelle il achèvera son œuvre? Ne rêve-t-il pas d'une irréalisable perfection? La trêve ne ramènera-t-elle pas Philippe le Bon à trop de complaisance envers l'Anglais qui lui a fait sentir sur les rivages de la mer du Nord le poids de sa redoutable hostilité jusqu'à cette trêve bienheureuse?

François Surrienne, dit l'Aragonais, gouverneur du château de Verneuil, en Normandie se laisse séduire par les promesses du duc de Sommerset, gouverneur de Rouen, qui fait miroiter à ses yeux la promesse de la seigneurie de Porchester avec son port, son château, ses métiers et ses terres, l'ordre de la jarretière et d'importantes sommes de bons écus d'or. Les comptes de cette négociation, qui perdit Henri VI en France, ont été retrouvés.

L'Aragonais se jeta sur Fougères dans la nuit du 23 au 24 mars 1449. Il s'agissait de prendre des gages sérieux contre une collaboration de Charles VII et du duc François I^{er} de Bretagne. Il devait ensuite surprendre Laval et Vitry. L'entreprise réussit à souhait, mais attendons la fin.

Charles VII se plaignit à Sommerset et lui réclama la restitution de la place, mais il n'obtint que des désaveux oraux. C'était la guerre. Richemont ne perd pas de temps. Il entre en Normandie, prend Saint-James de Beuvron, Mortain, Coutances, Saint-Lo,

toutes les places du Cotentin, en septembre 1449. Il rentre dans Fougères le 4 novembre de la même année.

Pendant ce temps, Robert de Flocques s'empare de Pont de l'Arche au cri du comte de Bretagne : *Saint-Yves Bretagne* et il y arbore les couleurs de Bretagne, la bannière blanche aux noires hermines. Terrible menace pour les Anglais de Rouen!

Charles VII lui-même quitte Tours le 6 août 1449. Après la prise de Verneuil, Pont-Audemer, Lisieux, Nantes, Vernon, Gournay, Neufchâtel, Fécamp, le château d'Harcourt, Gisors, Château-Gaillard, le voilà enfin devant ma bonne ville de Rouen. Le peuple lui ouvre les portes et le duc de Somerset, pour prendre honorablement le chemin de l'Angleterre et garantir la livraison des places promises, livre le vieux Talbot, comme otage à Jean d'Aulon, l'écuyer fameux de Jeanne d'Arc.

Le roi de France entre le 4 novembre 1449 dans le château du Bouvreuil, celui-là même où la sainte avait été emprisonnée et interrogée par ses juges, avant d'être brûlée au Vieux-Marché.

C'était la fin de la grande pitié dont elle avait parlé et que traduisaient alors les Normands :

— La désolée et noble nation demande au très noble roi Charles français d'avoir compassion de la duché de Normandie et le fasse sans dilation, Trestout le peuple l'en prie.

Henri VI débarque une formidable armée à Cherbourg. Le comte de Clermont conduit en hâte l'armée française au devant de l'ennemi et le rencontre près de Bayeux, à Formigny. Ses troupes fléchissent; mais Richemont accourt à marches forcées avec l'armée du duc François I^{er} et se jette sur les flancs des Anglais, le 15 avril 1450. C'est la victoire, la grande, la décisive victoire, qui libère le nord de la France. En quelques jours les dernières places de Normandie passent aux mains du Roi.

Il ne reste plus qu'à ressaisir la Guyenne. Le 17 juillet 1453, Richemont y court : Blayes, Bordeaux, Bayonne se rendent. Le vieux et vaillant Talbot qui avait plus de quatre-vingts ans est retrouvé mort sur le champ de bataille.

Jeanne d'Arc avait annoncé une victoire dont toute l'Angleterre tremblerait. La voilà! C'est la victoire de Castillon, le 17 juillet 1453. Une première fois reconquis, Bordeaux était bien revenue un moment, gagné par la séduction du commerce et par l'or à ses maîtres d'hier, les Plantagenets, héritiers d'Alienor d'Aquitaine; mais maintenant pour toujours Charles VII en est le maître et peut légitimement accepter le titre de *victorieux*. Les Anglais sont boutés hors de France. Il ne leur reste plus que Calais. La prophétie de la sainte est pleinement réalisée.

Que de larmes dans la cité de Londres dont les débouchés se fermaient sur la Garonne! De loin regardons plus loin que les mesquines douleurs des marchands, contemplons les vues de Dieu. Obligée de chercher son avenir ailleurs, grâce à Jeanne d'Arc, la grande nation anglaise regarde du côté des océans. Les mondes nouveaux, bientôt découverts par de hardis navigateurs, deviendront un jour son domaine et, malgré son hérésie, elle portera ses sujets d'Irlande, fils fidèles de l'Eglise catholique sur tous les rivages où se dressent aujourd'hui les provinces ecclésiastiques et les diocèses des Dominions. Quant à la France, elle reprend le cours de ses destins, fille tantôt fidèle et tantôt infidèle de saint Pierre.

Il a fallu de la patience pour achever l'œuvre de Jeanne d'Arc, mais Richemont était là depuis Patay, et comme chante Christine de Pisan : L'an mil quatre cent vingt-neuf reprint à luire le soleil.

† ANDRÉ DU BOIS DE LA VILLERABEL,
Archevêque de Rouen, primat de Normandie.

La seconde partie de cette conférence paraîtra dans notre prochain numéro.

ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Nos nombreux abonnés étrangers nous obligeraient beaucoup en nous faisant parvenir le montant de leur abonnement (20, 17, 12, 11 ou 10 belgas suivant les pays) soit en souscrivant un abonnement, soit avant l'expiration de leur abonnement en cours.

Il ne sera plus donné suite qu'aux demandes d'abonnement, accompagnées du paiement anticipatif. Le service de la Revue sera supprimé sans autre avis à l'échéance de tout abonnement qui n'aura pas été renouvelé par le versement du montant dû.

Léopold I^{er}

APRÈS LA DÉFAITE DE 1831 (1).

La Belgique n'avait pu se sauver elle-même! Depuis les journées de Septembre, elle s'est enivrée sans mesure de l'orgueilleuse pensée de ne devoir à personne cette indépendance enfin conquise, vers laquelle elle tendait depuis des siècles, et voilà que cette puissante raison de vivre et d'espérer lui est brutalement enlevée. La déception est si grande dans la nation qu'on oublie presque de se réjouir de la rapide libération du territoire.

Celle-ci s'effectuait de la façon la plus pacifique. La France n'était pas en guerre avec la Hollande. La retraite du Prince d'Orange fut exécutée méthodiquement suivant un plan concerté avec le maréchal Gérard, et tout se passa avec une correction parfaite. Le commandant en chef de l'armée hollandaise offrit, à Tirlemont, un diner au commandant en chef français, et de cet échange de politesses on pouvait déduire que le Roi des Belges, qui avait eu, le 12 août, tant de peine à s'échapper par la route de Maïnes, avait, dans le Roi des Français, bien plus un protecteur qu'un allié. Voilà précisément ce qui était grave, et la froide raison de Léopold I^{er} ne lui dissimulait rien des périls de cette position diminuée qui était maintenant la sienne.

Examinons un instant le fond des choses. Le traité des XVIII articles, sur la foi duquel le Roi avait accepté la Couronne, était le fruit de l'entente péniblement réalisée entre la France et l'Angleterre, pour concilier les résultats acquis par la Révolution belge avec l'équilibre établi par les traités de 1815. Or cette entente fondamentale, aussi indispensable au maintien de la paix générale qu'à la consolidation du nouveau royaume que menaçait tant d'hostilités déclarées, était nettement remise en question. L'Angleterre, ne l'oublions pas, ne s'était résignée tardivement à la destruction du royaume des Pays-Bas que pour autant que la France, dont elle redoutait toujours la force belliqueuse, serait absolument écartée de toute influence directe ou indirecte sur la Belgique. Et voilà que la monarchie de Juillet, après tant de protestations de désintéressement, se trouvait en vertu d'un titre régulier, la tutrice armée du jeune État dont elle couvrait de ses soldats le sol neutralisé. Londres en était bouleversé. On soupçonnait, dans cette aventure imprévue, un plan soigneusement machiné, une entreprise machiavélique dans laquelle l'honnête John Bull s'était laissé rouler. « Les vieilles jalousies se réveillent, écrivait Talleyrand à son gouvernement le 17 août, les susceptibilités se montrent partout, car il y a une fibre anglaise qui, depuis deux cents ans, appartient si complètement à la question de la Hollande et des Pays-Bas, qu'on ne saurait la faire vibrer impunément. Lord Grey et le cabinet londonien ne se dissimulent pas et ne me cachent pas qu'il y va non seulement de leur existence, mais de la conservation de la paix (2). » « Les Français doivent évacuer la Belgique, mandait impétueusement Palmerston le 13 août à son ambassadeur à Paris, ou nous aurons une guerre générale et cela dans un nombre déterminé de jours. » Et il disait encore : « C'est une question de paix ou de guerre (3). » Ces exigences ne tenaient aucun compte de la situation tragique dans laquelle se débattait à ce moment Léopold I^{er}. Celui-ci, recevant, le 11 août, à son quartier général de Louvain, le ministre d'Angleterre nouvellement accrédité auprès de sa Cour, avait dû insister sur l'urgente nécessité d'un secours étranger, pour le sauver de l'ennemi qui le tenait à la gorge et qui

(1) D'un ouvrage à paraître prochainement chez A. Dewit : *Léopold I^{er} et la formation de la Belgique contemporaine*.

(2) TALLEYRAND, *Mémoires*, t. IV, p. 271.

(3) JUSTE, *Notes historiques*, pp. 57-58.

se préparait à le cerner dans la petite cité brabançonne. « Le Roi, rapporte Sir Robert Adair, m'a exposé des vues très décourageantes sur la situation qui lui est faite. Le gouvernement précédent l'a laissé presque sans armée, il vient d'être trahi par le général Daine (1). » Rentré à Bruxelles, le Souverain, dans des entrevues avec le ministre d'Angleterre les 19, 21 et 22 août, dut employer toute son éloquence et toute sa force de persuasion pour faire admettre au diplomate britannique qu'il ne pouvait se passer, dans l'état de dénuement où il se trouvait après cette malheureuse campagne, de l'appui d'un corps français, ne fût-ce au moins qu'une division d'infanterie et une brigade de cavalerie. C'était peu si l'on songe que l'armée hollandaise restait toujours menaçante à la frontière, que la ville d'Anvers, dominée par la citadelle, demeurait à la merci d'un coup de main! Entre la Belgique et la Hollande n'existait aucun lien juridique direct, et ce n'est que le 23 août qu'un protocole de la Conférence de Londres imposa aux belligérants une suspension d'armes d'une durée de six semaines seulement. Malgré cela, la première des puissances garantes de la neutralité belge, celle qui avait le plus ouvertement patronné la candidature du prince de Saxe-Cobourg, ne parlait à Léopold I^{er} que de désarmement!

Vis-à-vis de la France, la position de la Belgique est très délicate. La France a 50.000 hommes chez nous et, avant de les retirer, elle a manifesté la volonté de régler le sort des forteresses de la barrière de 1815; il lui faut la démolition de plusieurs de ces places que Wellington a fait élever contre elle à notre frontière du Sud. Or c'est là un problème qui intéresse toutes les puissances. Céder à la France, c'est déclencher l'orage. « Une négociation entre la France et la Belgique à l'égard des places fortes, dit sir Robert Adair à M. de Muelenaere, c'est pour le cabinet anglais une question d'existence; il ne le tolérera pas. » Et cependant Louis-Philippe, qui veut consolider son trône par un succès diplomatique, envoie à Bruxelles le comte de Latour-Maubourg pour presser le gouvernement belge dans ses derniers retranchements. Il apporte un projet de traité et le montre au ministre d'Angleterre. « Si vous signez, affirme ce dernier, c'est signer une rupture complète avec la France. Pour l'Angleterre, c'est la guerre (2). »

Cette dispute entre Paris et Londres, dont l'objet n'offrait pour la Belgique qu'un médiocre intérêt, créait une situation angoissante: en réalité, l'offensive du prince d'Orange, bien que repoussée, a porté à la Belgique un coup qui risque de devenir mortel. D'anciennes intrigues ont repris de toutes parts depuis que l'on a vu que les Belges n'étaient pas à craindre. Si Louis-Philippe, dans son pacifisme clairvoyant, reste fermement attaché à la politique modérée qui exclut pour la France tout élargissement de ses frontières, le vieux Talleyrand n'en fait pas moins le tentateur. Dès le 11 août, il s'ouvre à M^{me} Adélaïde. « L'Angleterre, écrit-il, devrait bien trouver, dans tout ce qui vient de se passer en Belgique, des motifs pour croire qu'il n'y a pas de Belgique possible et que c'est par des idées de partage que l'Europe trouverait la garantie positive d'une paix générale. Mais l'Angleterre est bien éloignée de cette idée (3)... » Le lendemain, le cauteleux diplomate s'enhardissait jusqu'à proposer carrément à l'ambassadeur prussien de dépecer notre pays (4). On comprend que Palmerston, averti, ait senti redoubler son instinctive méfiance de la politique française, mais était-ce un motif pour vouloir, comme il le faisait, laisser sans protection efficace les victimes de l'agression hollandaise? Le Roi des Français jouait plus sagement la position de Léopold.

« Vous connaissez ce prince, mandait-il à Talleyrand; l'amitié que je lui porte ne doit pas m'empêcher de dire que son caractère est un sûr garant qu'il ne nous aurait pas demandé de garder nos troupes s'il n'avait pas eu la conviction qu'il ne pouvait pas s'en passer (1). » Un aide de camp du Duc d'Orléans est envoyé à Londres avec ce message et expliquera la position pénible, même précaire du roi Léopold, qui n'a ni troupes ni administration, en sorte que ce serait le vouer à l'anéantissement que de lui refuser la force morale et réelle que la présence de notre corps de troupes peut seule lui assurer après la terrible secousse qu'il vient d'éprouver ».

Le Roi eut connaissance des louches démarches de Talleyrand et soit dit en passant, il ne les lui pardonna jamais. L'Ordre de Léopold manqua, à la fin de sa carrière, à la riche collection de ses grands cordons. Les arrière-pensées de l'ambassadeur de France à Londres étaient d'autant plus significatives que l'attitude de l'Angleterre elle-même avait quelque chose d'énigmatique. De Liège, Léopold I^{er} avait demandé le secours de la flotte anglaise; or celle-ci, concentrée dans la Manche, n'avait paru ni dans l'Escaut, ni dans les eaux zélandaises. L'Angleterre n'avait pris aucune mesure militaire contre la Hollande; elle s'était bornée à mettre l'embargo sur les navires hollandais. Que voulait-elle au juste? Le traité des XVIII articles paraissait abandonné. Navré des nouvelles désolantes que lui transmettait van de Weyer, le Roi envoya à Londres son fidèle Stockmar pour obtenir des informations positives. Celui-ci put lui dire que, si les hommes d'Etat britanniques n'avaient pas porté contre la Belgique un verdict de condamnation, ils étaient maintenant convaincus de l'impuissance du jeune Etat et regrettaient amèrement d'avoir affaibli la Hollande à son profit (2).

Palmerston, par exemple, disait carrément à van de Weyer que, puisque le royaume des Pays-Bas, créé en 1815 dans une pensée hostile à la France, s'était malheureusement brisé, l'Angleterre avait maintenant pour devoir de constituer la Hollande de telle façon qu'elle pût servir de seconde ligne de défense contre le peuple redouté. Bref, nos meilleurs amis avaient perdu confiance en nous; les Puissances du Nord, déjà si malveillantes au mois de juillet, se montraient ouvertement hostiles et refusaient de recevoir des envoyés belges auprès de leurs Cours. La partie est donc très mauvaise. Elle l'est tellement que le Roi garde jalousement le secret des pensées pessimistes qui l'obsèdent et qui font, à certaines heures, surgir en lui la tentation d'abdiquer. Il est presque seul à se rendre compte du péril qui menace de nouveau toute l'œuvre de la Révolution. Pendant plusieurs semaines, le danger invisible d'un guillotinement diplomatique subsiste à côté de celui d'une reprise des hostilités et d'une conflagration générale.

* * *

Le traité des XXIV articles est né de ces circonstances néfastes: imposé par la Conférence de Londres comme un arbitrage souverain et irrévocable, il constitue une interprétation défavorable pour la Belgique des fameuses bases de séparation de janvier 1831. Le jeune royaume perd la moitié du Limbourg et la moitié du Luxembourg. C'est à grand-peine et à la dernière minute qu'on parvient à sauver du démembrement l'arrondissement d'Arlon. La Belgique, privée de l'embouchure de l'Escaut, éloignée de la Basse-Meuse, chassée de la Moselle, est, frappée de faiblesse congénitale et la Grande Guerre elle-même ne suffira pas à lui rendre les positions perdues. On fait violence à ses sentiments, on froisse ses intérêts, on semble vouloir lui interdire l'avenir. Et l'Angleterre qui avait, quelques

(1) COLENBRANDNER, *op. cit.* Rapports de Sir Robert Adair des 11, 19, 21 et 22 août 1831.

(2) F. DE LANSOY, *La Convention des forteresses*. Revue générale, 1925.

(3) TALLEYRAND, *Mémoires*, t. IV, p. 262.

(4) Cf. JUSTE, *van de Weyer*, p. 173.

(1) TALLEYRAND, *Mémoires*, t. IV, p. 278.

(2) Cf. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, *Le Roi Léopold et la Reine Victoria*, t. I, pp. 276 et suiv.

semaines plus tôt, paru fonder sur la Belgique quelque espérance lui faisait savoir maintenant sans ménagements que, faute de souscrire à tous les renoncements exigés d'elle, son sort serait laissé à la décision des armes.

Devant l'oubli systématique des engagements pris lors de son acceptation de la Couronne, le Roi plaide la cause de la Belgique comme la sienne propre. Le malheur a confondu sa destinée avec celle du pays plus que n'auraient pu le faire des années de prospérité. Il est vite convaincu que la Belgique doit céder devant la force sous peine de tout perdre. La direction des négociations est concentrée entre ses mains. Il correspond directement avec van de Weyer à Londres, avec Lehon à Paris. Stockmar est sans cesse dans la coulisse pour renseigner son maître et pour guider les pas de nos diplomates officiels. Mais, se souvenant des luttes du Congrès, Léopold éprouve une répugnance compréhensible à se faire l'avocat de sacrifices que le sentiment national repoussait quelques mois plus tôt avec tant d'énergie. Quand le gouvernement eut acquis la conviction que l'acceptation des XXIV articles ne pouvait plus être différée d'un seul jour, le Roi prit la décision, comme nous le verrons plus loin, de soumettre le traité à la ratification du Parlement. Il promit à ses ministres de recourir à la dissolution en cas de rejet et ne leur cacha pas que si les Chambres nouvelles se refusaient encore aux sacrifices indispensables au salut du pays, il renoncerait à la Couronne plutôt que de doubler le désastre militaire d'un désastre diplomatique.

En attendant, il courait au plus pressé. Il fallait une armée tout de suite, car on pouvait douter de la prolongation de l'armistice. Charles de Brouckere, homme d'un tempérament énergique, plein de courage et de feu, fut appelé au ministère de la Guerre. Par une série de mesures draconiennes, l'armée fut épurée de ses éléments douteux. On revisa des grades distribués au hasard au moment de la Révolution. Surtout, on appela à la tête de l'état-major et des grandes unités, malgré le mécontentement de l'Angleterre, des officiers français qui apportèrent chez nous les grandes traditions de l'Empire. Les Chambres ayant docilement prêté leur concours au gouvernement qui savait enfin vouloir, on vit le général Evain s'installer au département de la Guerre, le général Desprez prendre la direction de l'état-major. Des officiers français répartis dans les états-majors, placés à la tête de certains corps appelés en cas de guerre à un rôle particulièrement actif, remplirent en Belgique la mission éducatrice que leurs successeurs ont, depuis 1918, si brillamment accomplis en Pologne et en Tchéco-Slovaquie.

L'effort fut tel qu'en quelques semaines l'armée, réorganisée, atteignait un effectif de 66.000 hommes. A partir de ce moment on pouvait respirer. Mais le Roi ne cessa pas un seul jour, jusqu'en 1839, de consacrer aux affaires militaires une attention de tous les instants. Il travaillait lui-même avec le chef d'état-major destiné à prendre à ses côtés, en cas de guerre, la direction effective des opérations; il s'occupait, malgré les susceptibilités des puissances, de recruter des officiers étrangers capables, spécialement des Polonais qui s'étaient distingués dans la lutte pour l'indépendance. Chaque jour le ministre de la Guerre lui soumettait un cahier où étaient notés les renseignements provenant des avant-postes disséminés sur la frontière, les mouvements ordonnés, les mutations importantes, les mesures disciplinaires prises à l'égard des officiers. Il passait des inspections et des revues, attentif à remédier à tous les vices d'organisation constatés au cours de la campagne des Dix jours. La période d'août à novembre 1831 est un temps d'activité politique et administrative intense. Mais aujourd'hui que les archives sont ouvertes, nous pouvons mesurer à quel point tout demeurait dans l'incertitude. La Belgique n'est pas encore sûre de ses amis; les Puissances du Nord ne sont pas encore résignées à la laisser vivre; les Orangistes n'ont pas abdiqué tout espoir de renverser la jeune monarchie. A la fin d'octobre, par exemple,

les agents orangistes annoncent qu'un coup de force est fomenté à Liège. Ils comptent sur la garnison de Maestricht et sur l'appui de John Cockerill, qui promet des fonds et le concours de ses ouvriers (1). Gand et Bruxelles suivront. Les partis avancés de Paris trempent dans les complots. Le sentiment national l'emporte cependant et toutes ces difficultés sont vaincues. On n'est plus, grâce à Dieu, au temps du « bon Régent ». La Belgique a enfin trouvé dans la monarchie l'organe qui règle les impulsions de son instinct vital. Elle se sent gouvernée. Causant le 7 octobre avec sir Robert Adair qui ne cesse de le harceler au sujet de la présence d'officiers français dans l'armée belge, le Roi manifeste une ferme confiance. « Sa Majesté, écrit le diplomate dans un rapport, est parfaitement satisfaite de l'esprit public et de ses dispositions. » « Le Roi a eu dernièrement l'occasion d'apprendre l'opinion de ses sujets, car, depuis le début de son règne, il étudie leur caractère; les classes supérieures et moyennes (bien que divisées dans certaines provinces quant à la meilleure orientation de la politique) et la majorité de la population sont absolument insensibles aux avantages promis par « la propagande » de Paris et nettement hostiles à la forme républicaine. Il est sûr de l'appui ferme et cordial du clergé comme tel et c'est à l'influence continue de celui-ci, depuis nos plus lointaines réminiscences jusqu'à nos jours, que le Roi attribue ces habitudes d'ordre et d'obéissance raisonnée qui met, selon lui, le peuple à l'abri des menées des comités révolutionnaires. Que ces comités existent ici et dans d'autres villes du royaume est un fait connu du gouvernement et il n'ignore pas la nécessité de les soumettre à la surveillance d'une police efficace, mais en ce moment l'établissement de toute mesure de contrôle serait très difficile par suite du manque d'un personnel de confiance (2). »

L'optimisme justifié du Souverain sur la situation intérieure lui donne le courage d'affronter les difficultés sans cesse renaissantes qu'il rencontre sur le terrain diplomatique où, de jour en jour, il constate le peu de zèle des puissances à remplir leurs promesses solennelles. Mais la mise en train des institutions que le pays s'était données et leur utilisation au mieux de l'intérêt public allait demander un immense effort. La Constitution avait placé la souveraineté dans le peuple et remis le pouvoir suprême au Parlement. Nous allons voir comment le corps électoral et comment les Chambres remplirent dans ces temps de crise le rôle qui leur était dévolu.

Comte LOUIS DE LICHTERVELDE.

Les " Indes Noires »,

La convoitise est à l'origine de la plupart des discordes humaines. Les grands conflits, qui séparent les peuples, n'ont, le plus souvent, pour motif que le désir de posséder des terres plus riches, plus fécondes, plus ensoleillées. Les invasions barbares, qui ont submergé l'Europe à la fin de l'antiquité, n'ont eu d'autre fin essentielle que la volonté de posséder les régions privilégiées que baigne la Méditerranée. Ainsi la plupart des conflits guerriers se sont réduits, somme toute, à des rivalités foncières, puisque seule la possession de la terre peut assurer à un peuple la jouissance des fruits multiples et tentateurs du sol et du sous-sol.

L'Europe, parvenue à la maturité politique, n'a pas échappé à cet appétit conquérant. Aussi longtemps qu'elle a vécu sous un régime d'économie fermée, elle s'est repliée sur elle-même, vivant chichement des produits de son sol. Mais, grâce à Venise,

(1) COLENBRANDNER, *op. cit.* Correspondances d'octobre et novembre 1831; notamment Grégoire à van Doorn, 7 novembre 1831.

(2) *Id.*, *ibid.*, Rapport de sir Robert Adair du 7 octobre 1831.

naissent bientôt le commerce et le besoin de produits que les régions tempérées ne connaissent pas. Alors apparaît le désir des Indes, l'ambition de posséder les richesses de ces terres tropicales, qui, pour l'Européen, réalisent les douceurs et les séductions du Paradis terrestre.

Pendant quatre siècles, l'Europe a vécu dans le désir des Indes. Exaltée par les récits de Marco-Polo et de Guillaume de Ruysbroeck, la Renaissance a subi l'irrésistible prestige des terres exotiques. Les Indes, régions lointaines et mystérieuses, qu'enveloppent les brumes de la légende médiévale, s'étendent alors des pays éthiopiens du prêtre Jean aux incomparables domaines de Golconde, d'Ophir et de Cathay. Les grandes découvertes étendent encore le domaine des Indes. A Tordésillas, Espagnols et Portugais se partagent les immenses territoires, qui, par delà des océans, vivent au baiser du soleil tropical. Les uns et les autres croient posséder seuls les Indes.

Le désir des Indes a nourri toute la Renaissance. Il a suscité la magnifique dispersion, la *diaspora* universelle de la race blanche à travers le monde. Aujourd'hui, les Indes n'ont rien perdu de leur prestige : elles inspirent encore l'esprit d'aventure et la volonté d'évasion qui se trouvent au fond de notre cœur.

Mais au cours des siècles, ces immenses empires exotiques, auxquels l'ignorance européenne donna le nom générique d'Indes, ont exercé diversement leur attrait sur l'Occident. Tour à tour, les Indes occidentales, puis les Indes orientales ont provoqué les convoitises des conquistadores et des colons. A vrai dire, la sanglante rivalité pour la possession des Indes ne commence qu'à la fin du XVI^e siècle. Pendant près de cent ans, les Espagnols et les Portugais jouissent en paix de leur monopole colonial. Il fallut la défaite de l'Invincible Armada et la déchéance maritime de l'Espagne pour livrer les Indes occidentales aux entreprises des corsaires du Devon. Aux Indes orientales, la prépondérance portugaise fut incontestée pendant un terme aussi long. Ce n'est guère qu'en 1580, alors que le Portugal tombe sous la domination espagnole, que les marins lusitaniens perdent le contrôle exclusif des mers orientales.

Dans cette compétition pour la domination des terres exotiques, les Indes occidentales paraissent la proie la plus riche et la plus vulnérable. Délaissées par les Espagnols, les Antilles sont bientôt conquises de haute lutte. L'Europe entière vouta le meilleur de ses forces à la conquête de cette partie occidentale des Indes. Ces pays prédestinés semblent alors détenir la richesse et le bonheur du monde.

Peu de terres ont connu la ruée que subirent les Antilles. Pendant tout le XVII^e siècle, ce fut un assaut incessant, un hallali, une curée. Dans ces îles exigües, il y eut bientôt des hommes de toutes les nations : Anglais à la Barbade et à Jamaïque, Français à la Martinique et à Sainte-Lucie, Hollandais à Curaçao, Danois à Saint-Thomas, Suédois à Saint-Barthélemy, Irlandais à Montserrat, Chevaliers de Malte à Sainte-Croix, Espagnols à Trinidad et dans les pays de terre ferme. On y vit des aventuriers de toutes origines : pirates, corsaires, naufrageurs, gentilhommes de fortune et boucaniers. Des *crybuiters*, venus de Flandre, y furent les premiers flibustiers, tel ce fameux Van Hoorne, qui avait établi son repaire à Port-Royal, à la Jamaïque, et dont l'exploit le plus fameux fut la prise de San-Juan-de-Ulma (la Vera-Cruz), au mépris d'une flotte espagnole groupant dix-sept navires de haut-bord (1).

Des Antilles, la rivalité pour la possession des Indes occidentales se propage. Toutes les côtes de l'Amérique deviennent le domaine d'un colonisateur différent. Au Brésil, les Portugais se sont établis en force et ont ébréché l'immense empire espagnol. Au nord de la Floride, que Ponce de Léon découvrit pour les Pâques fleuries, *Pascuas floridas*, des établissements européens s'échelonnent jusqu'au Saint-Laurent. Une nouvelle Europe se crée sur les rivages transatlantiques. Une nouvelle Angleterre se fonde dans le Massachusetts, une nouvelle France en Acadie, une nouvelle Belgique sur les rives de l'Hudson et à l'emplacement de New-York, une nouvelle Suède sur les bords du Delaware, une nouvelle Hollande dans le Connecticut. Des Allemands et des Suisses s'établissent en Pensylvanie; la Caroline du Sud reçoit des colons écossais et irlandais. Avec l'importation des esclaves noirs, une nouvelle Afrique est née au cœur de l'Amérique

et son existence complique encore aujourd'hui le problème social aux États-Unis.

Ce partage de l'Amérique s'accomplit entièrement pendant le cours du XVII^e siècle. Ayant réparti les Indes occidentales, l'Europe porta ses ambitions, pendant le XVIII^e siècle, aux Indes orientales. Malgré l'obstacle de l'Islam, ces pays lointains deviennent le théâtre de luttes et de rivalités acharnées. Ayant exercé sa convoitise exotique vers l'Occident, l'Europe consacre ses forces à la conquête de l'Orient. Ce nouveau domaine, dont les Portugais et les Hollandais, presque seuls, ont entrepris l'exploitation est riche et infiniment vaste. Il s'étend de Calicut aux Moluques, de Mascate aux Iles du Pacifique. Le XVIII^e siècle s'ouvre avec les fameux *South seas bubbles*, où la spéculation anglaise s'exalte sur les richesses des Indes orientales, et se ferme avec les explorations de Bougainville et de Cook. Entre ces ambitions et ces découvertes se place la conquête des Indes, la domination des Iles, l'exploitation des richesses orientales. Comme aux Indes occidentales, une puissance fut dépossédée : le Portugal subit le sort de l'Espagne. Là, comme en Amérique, ce fut la rivalité opiniâtre des principales puissances d'Europe : Hollande, France Grande-Bretagne. A la faveur de ces luttes, des colonisateurs d'importance secondaire eurent aussi des comptoirs sur les côtes de l'Inde et dans les ports de la Chine : Danois, Suédois et Belges.

Au début du XIX^e siècle, toutes les terres exotiques semblent dans la domination des peuples blancs. L'Occident est conquis, l'Orient partagé. Mais, entre les Indes, que le Portugal et l'Espagne se sont vainement attribuées, reste un continent intact, dont Jules Verne a pressenti les richesses opulentes et qu'il a baptisé du nom imagé d'*Indes noires*. C'est l'Afrique.

Dans l'histoire des grandes découvertes, le XIX^e siècle fut le siècle de l'Afrique. Contourné, mais non conquis, entamé, mais non asservi, le continent noir a défendu obstinément son mystère à l'Europe. Ce fut, pendant des siècles, la terre des prodiges. *Ex Africa semper aliquid novi*, disaient déjà les Anciens. Et sur les cartes, où de vastes espaces blancs révélaient des terres inconnues, des géographes écrivaient ingénument : *Hic sunt leones*, c'est ici que vivent les lions.

Il fallut cent ans d'efforts pour percer le mystère des Indes noires. Mungo-Park et René Caillié, parmi les premiers, révélèrent l'intérêt attachant des pays africains. D'autres, innombrables, les suivirent et pénétrèrent au cœur du continent. Comme aux Indes occidentales et aux Indes orientales, la découverte est bientôt suivie par la conquête. Après l'assujettissement de l'Amérique et la domination de l'Asie tropicale, on assista, il n'y a guère, au partage de l'Afrique, au *scramble for Africa*. Après avoir, dans son désir des Indes, subi l'attrait de l'Occident et de l'Orient, l'Europe succomba à la séduction des terres que brûle le soleil équatorial.

Les « Indes noires » furent alors le théâtre des mêmes compétitions. Là, comme ailleurs, il y eut des Français, des Hollandais, des Anglais. Il y eut aussi des Allemands, des Portugais, des Italiens, des Belges. Écartée, il y a deux siècles de l'Inde et de la Chine, où l'avait menée l'entreprise audacieuse et magnifique de la Compagnie d'Ostende, la Belgique conquiert, grâce à un grand Roi, au cœur du Continent africain, le domaine le plus riche et le plus convoité des Indes noires (1).

JACQUES CROKAERT,
Secrétaire du Congrès Colonial.

(1) Cet article est tiré d'un ouvrage qui paraîtra incessamment chez l'éditeur Dewit, sous le titre : *Boula-Matari ou le Congo belge*.

La revue catholique des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

(1) Voir Jacques CROKAERT : *La Méditerranée Américaine*, p. 75. Paris, Payot, 1927.

La poésie de Marie Noël⁽¹⁾

Parmi nos femmes catholiques, je ne veux pas dire parmi nos femmes de lettres catholiques, nous avons un très grand poète lyrique. Qui le sait? Quelques initiés murmuraient le nom de Marie Noël; la foule l'ignorait. Elle en avait presque le droit. Ses poèmes publiés timidement étaient devenus rares et on aurait dit qu'elle les cachait. Voici enfin qu'aux chants d'autrefois s'ajoutent des chants nouveaux et qu'une édition complète, provisoirement complète, paraît en librairie. C'est une date. Oui 1928, dans la poésie chrétienne, est une date: *Les Chansons et les Heures*, c'est un événement littéraire de l'importance des *Méditations*, de Lamartine ou de *Sagesse*, de Verlaine.

Qui est Marie Noël? Elle a mis en garde elle-même les exégètes trop curieux contre leurs inquisitions psychologiques. Elle nous dit que savoir qui elle est est impossible. Elle est à la fois calme et folle, indomptée et peureuse, altière et abandonnée. Sa mère la raconterait heure par heure, son curé révélerait ce qu'elle lui dit à confesse, nous ne la connaîtrions pas mieux, car elle est bien autre chose. C'est entendu, mobile et complexe, elle est insaisissable et elle s'ignore elle-même; comme tous les riches. Pour la connaître un peu, il faut l'aimer, nous dit-elle. Aimons-la, pour commencer; c'est facile.

Elle est pourtant quelque part, dans le temps et dans l'espace. Oui, quelque part, dit-on, dans un coin de province, auprès de sa mère, en une maison française défendue par un jardin. Ne la cherchez pas dans les salons; elle ne leur doit rien et on dirait qu'ils le savent; cherchez-la dans la campagne où elle est en train de regarder comment le rouge vient aux cerises et dans la solitude où elle observe comment la prière naît dans le cœur. Inactuelle, alors? Oh! Certes! Et imprimée cependant; il le faut bien, puisque les paroles humaines ne sont pas comme les cloches ou le vent et qu'elles ne viennent jusqu'à nos cœurs que par le papier imprimé. Elle est éditée et elle veut bien qu'on parle d'elle pourvu qu'on ne parle pas d'elle comme d'une femme du monde ou d'une femme de lettres.

J'ai cru comprendre ces choses à travers son livre. Aussi, une fois pour toutes, il est bien entendu que ce n'est pas d'elle que je parle; je parle de Cendrillon assise au coin de son feu, qui laisse le soir tomber et la nuit l'investir, afin que les songes que la lampe terrifierait mais qui aiment les rougeoiements dansants du foyer, accourent et peuplent sa solitude. Ce seront-là ses poèmes; ils sont d'une qualité rare.

Comment sont-ils nés? Pas de la volonté d'écrire certes, pour imiter ceux qui ont écrit et augmenter le nombre des écritures. Ils sont nés tout seuls. Ils sont nés au plus profond « au plus noir » d'elle-même, dans ces mystérieux au-delà de l'intelligence où loge l'inspiration; ils sont venus « comme le rose vient aux fleurs et le rouge aux cerises ». Cela veut-il dire absolument qu'ils se sont faits tout seuls? Mais le rouge des cerises ne se fait pas seul; il y faut les sucs de la terre, la rosée, le soleil, d'aucuns même disent le chant du coucou, sans compter le travail de l'homme et la bénédiction de Dieu. C'est ce qu'on appelle se faire seul parce qu'on ne peut pas dire comment cela se fait. Cendrillon nous confie :

J'écoute et ce qui chante en moi je le rechant.

Elle hésite parfois, elle se trompe :

Et quand je ne sais plus j'attends que Dieu me souffle.

Vous le voyez, c'est fort simple; essayez, pourvu que Dieu consente à vous souffler.

(1) Marie Noël: *Les Chansons et les Heures*, Crès édit.

Ces chants spontanés, elle les a donc recueillis et les a fixés dans des phrases, dans des vers « comme on met des oiseaux en cage ». Il y en a de gais, de mutins, de malicieux, de tendres, de frémissants de douloureux; tous les tons, comme dans la vie.

Les chants douloureux dominent et ce sont les plus beaux mais la douleur qu'ils expriment est une chose à part; une chose neuve que je n'ai rencontrée nulle part dans la littérature. Dieu sait pourtant si la littérature de tous les peuples est pleine d'accent et d'échos douloureux. J'ose répéter cependant que nous avons ici autre chose, peut-être parce qu'une douleur vraie et non pas séparée des joies qui la traversent, de la foi qui l'apaise, de la malice qui la blague, des élans qui l'exaltent, mais unie, amalgamée à toutes ces choses qui sont une part de sa substance et de sa vérité s'offre à nous, vient à la rencontre de notre cœur comme une visiteuse familière. Je ne sais pas exprimer ce que je sens, a'lez y voir. Vous aurez la joie de découvrir du neuf dans la poésie au XX^e siècle.

Cette douleur est venue au cœur de Cendrillon parce qu'elle n'a pas su au passage ouvrir sa porte au bonheur, à l'Amour. Elle l'attendait depuis toujours; mais elle en avait peur; trop rebelle pour se soumettre, trop ombrageuse pour accepter une loi, elle savait sa fragilité et elle craignait d'être brisée par la joie ou par la souffrance qui la suit. On lui avait dit que l'homme est méchant

*L'homme laisse en aimant ses fenêtres ouvertes
Et le bruit des chemins en franchit le rebord.
Quand il aura fini en toi ses découvertes
Il se retournera pour regarder dehors.*

Aussi, elle a chanté dans son insouciance printanière la chanson de la jeune fille qu'on veut marier et qui ne veut pas.

*Je suis l'alouette de mai
Qui s'élance dans le matin à tire d'ailes
Je suis l'alouette de mai
Qui court après son cœur jusqu'au bout du ciel gai.*

Voilà que le temps est passé; printemps, été se sont culbutés. Cendrillon à la fin de l'automne a un coup au cœur: trop tard il est trop tard. Le déchirement que ce mot apporte à son cœur elle le dit dans deux poèmes immortels, *Fantaisie à plusieurs voix* et *Cherche ta place*.

Elle était prête; qu'avait-elle fait autre chose que se préparer. Elle était prête; sa maison était prête. Mais la porte était fermée. Elle a ouvert trop tard, l'amour était passé. Et maintenant, elle se sent isolée.

*Voyez, Tous les chemins qui mènent à mon âme
Sont déserts.*

Tout est bien perdu. Et elle se répète ce mot à quoi elle donne tout son sens.

*Tout est perdu...
Comme de l'eau qui n'a personne pour la boire.*

A cette évocation lamentable du vide de sa vie, elle essaie d'opposer une chanson gaie: dansons la capucine. Mais dans les fils de sa joie factice la tristesse se glisse subtile et méchante, et elle sent un sanglot qui monte et qui la secoue tout entière. Mère Grand l'apaise avec la légende de la *Maison et du Vent* et avec une berceuse sage et douce.

Oui, elle s'apaisera. Mais dans ce monde où il faut qu'elle vive et qu'elle fasse une figure, où trouvera-t-elle sa place? Il lui en faut une, car toutes les puissances inemployées qui bruissent et elle appellent à une mission ou du moins à une activité. Parmi

ses frères et ses sœurs, elle s'en va cherchant qui lui ressemble, pour prendre son sang. Et partout on lui répond :

*Va plus loin! Va-t-en! Qui te connaît? Passe!
Tu n'est pas d'ici, cherche ailleurs la place!*

Certes sa place n'est pas parmi les filles de la nature qui dansent dans le jardin, parmi les reines de beauté que les hommes frivoles adorent, parmi les savantes, parmi les artistes, parmi les poétesses aux strophes éclatantes qu'on applaudit sur les théâtres, parmi les psychologues qui découvrent de nouveaux sentiers du cœur.

Alors, nulle part? Désespérée, elle a ce cri mélancolique :

*Ha! c'est au même lieu que les chemins divers
Abouissent enfin, le mien comme les vôtres.
Bonne à rien que le sort conduisit de travers
Je ferai mon squelette aussi bien que les autres.*

Ah! Cendrillon, nous y voilà. Que vous le vouliez ou non, plus que la tristesse de l'amour enfin, l'épouvante de la mort vous tient, comme elle tient tous les vivants. C'est bien *Epouvante* qu'est intitulée la pièce la plus saisissante du recueil. Assise à table entre son père et sa mère, un soir qu'avec ses vieux elle mangeait le pain, l'auteur a été saisi tout à coup à la gorge par l'épouvante de la mort. Elle voit demain se dérouler avec une précision implacable : sa mère morte qu'on emporte; son père mort qu'on emporte. Et puis, eux partis, elle a la terreur de s'asseoir seule à table pour manger le pain. Ah! fuions, fuions tous les trois, quelque part, dans une prison obscure s'il le faut pour retenir le temps qui passe. Ces sentiments primitifs de l'âme sont exprimés en strophes de cinq vers, un de dix pieds, trois de douze, un de dix, sur un rythme qui a quelque chose à la fois de grave et de haletant. C'est très grand.

Je m'attarde. Et je sens que mon lecteur pense à M^{me} de Noailles, le plus grand poète de l'amour et de la mort depuis Baudelaire. Mais c'est ma faute; ce n'est pas la faute de Marie Noël, qui a moins de souffle que M^{me} de Noailles et moins d'éclatante sonorité, et qui a aussi autre chose que M^{me} de Noailles n'a pas, le sens chrétien de la vie qui fait comprendre et accepter la douleur et la mort. Toutes ces variations sur une vie manquée et sur une mélancolie qui ne veut pas guérir sont enveloppées d'une lumière diffuse qui vient de la Croix. Et enfin la Croix nous apparaît elle-même. On plutôt la Croix reste voilée et la radieuse image d'un Dieu de bonté se détache sur l'horizon.

Puisqu'elle est poète, puisqu'elle trouve dans ses vers l'emploi de sa richesse, c'est que Dieu l'a voulu ainsi et Marie Noël se tourne vers Dieu et lui demande secours. Ah! la gentille prière où un sourire esquissé empêche de tomber une larme qui tremble! Chanter l'amour, le désespoir, la mort, la vie le lui a appris; elle peut le faire sans secours étranger. Mais pour réconforter les âmes, s'il convient de chanter le bonheur, il faudra que Dieu l'enseigne; elle ne sait pas toute seule, elle ne sait pas dire ce qu'elle n'a pas connu :

*Donne-moi du bonheur, s'il faut que je le chante,
De quoi juste entrevoir ce que chacun en sait
Juste de quoi rendre ma voix assez touchante,
Rien qu'un peu, presque rien pour savoir ce que c'est.*

Et si c'est trop demander, si Dieu n'a pas de bonheur à lui donner, qu'il lui en prête un peu, elle le rendra aux hommes en chansons.

Plus pieuses sont les prières qu'elle a écrites sur les heures liturgiques. Ce sont de vraies prières chrétiennes, chose rare en poésie où les roucoulements de la rhétorique remplacent souvent l'amour et l'humilité qui sont les deux sources, et les seules qui

soient pures. La prière de Matines au réveil, balbutiante, tâtonnante cherche le chemin qui mène à Dieu; celle de Laudes marque le triomphe du jour divin qui éclate; celle de Prime s'incline devant la volonté de Dieu; celle de Tierce demande l'amour qui révèle toute vérité; celle de Sexte implore le secours contre la tentation; celle de None se réfugie dans la bonté de Dieu; celle de Vêpres incline dans l'apaisement le cœur qui a senti.

La caresse de Dieu qui s'étend sur le monde;

celle de Complies c'est l'*in manus* confiant et déjà presque endormi.

Tout cela est fort beau et fort émouvant. Mais que dire de deux pièces qui doivent être classées à part, comme deux perles rares, *Le Chant de Noël* et *La Vision*? En un temps où on parle beaucoup de poésie pure sans arriver à s'entendre sur une définition, on pourrait utilement mettre fin aux controverses et renvoyer à ces deux poèmes comme à deux exemplaires achevés de ce qu'on est impuissant à décrire. Noël, c'est un cri de jubilation triomphale et des strophes d'une allégresse aérienne, plus éclatantes que des carillons, portent et disséminent dans les airs son pur cristal. Mais la nuit de Noël, nuit de jubilation est triste pour le solitaire abandonné à son foyer. Ce soir les rêves l'envahissent, car Noël donne à tout homme, quel que soit son âge, une âme tendre d'enfant :

*L'homme n'est plus ce soir qu'un frère nouveau-né
Qui s'éveille en sursaut et cherche ses berceuses
Les nourrices d'amour qui l'ont abandonné.*

Arrière la tristesse! Le carillon de nouveau retentit, Jésus enfant triomphe dans les lumières et dans les chants d'allégresse. Accourez à lui âmes candides, mais :

*Priez pour le cœur dépourvu
Qui dans la nuit émerveillée
Poursuit son amère veillée.*

Dans *La Vision*, le poète songe à sa dernière heure. Dans une, longue phrase poétique qui se déroule comme une écharpe éperdue, elle décrit avec une précision qui l'effare elle-même l'angoisse des dernières minutes et elle s'écrie : alors, mon Dieu, prenez mon âme! Mais sa pauvre âme arrivant au seuil du Paradis se sent toute tremblante devant une si auguste assemblée et elle n'ose pas prendre rang parmi les saints et les martyrs. Au reste, elle entend les élus qui murmurent et se demandent quelle est cette mendiant; elle n'a fait du bien qu'en désir, elle a perdu son temps, qu'elle s'en aille! Oui, elle s'en ira, elle est indigne, et elle le sait bien. Mais où aller? avec l'ennemi de Dieu, c'est impossible; avec les vivants, ils l'ont déjà oubliée. Seul Jésus lui reste. Qu'on l'oublie, qu'elle n'entende rien des concerts du Paradis, mais qu'on lui laisse un coin bien solitaire où elle pourra aimer. Je ne cite pas, il faudrait tout citer. Mais je vous l'assure, il n'y a rien d'aussi beau dans *Sagesse*.

Je l'ai dit et j'y reviens parce que cette impression m'obsède. Cette poésie est nouvelle. Il y a là une vue pittoresque des choses, d'un pittoresque spécial qui consiste à voir des détails qu'on n'avait pas su encore voir ou isoler, des détails gamins ou touchants. Ce sont les yeux qui regardent et en arrière des yeux c'est l'imagination qui voit et les deux images ne se superposent pas, mais se fondent en une seule qui est précise et vivante; et les yeux et l'imagination, à leur insu, obéissent au cœur qui a des hommes et des choses, de toutes choses, de tout ce qui est humble, fragile et falot, un sentiment franciscain. Le vers est un chant d'oiseau; il est donc simple; c'est une mécanique sans complication dont on croit naïvement voir le ressort; mais il se dérobe dès qu'on pense mettre le doigt dessus. Il est invertébré, mais avec sûreté. Les morceaux en sont si bien faits les uns pour les autres que tout fil est inutile

pour les réunir. Si on en croit Diderot, l'abbé Galiani avait remarqué que le rossignol dans son chant éperdu casse parfois ses phrases et que cependant son chant, par un art supérieur, reste fondu dans une unité victorieuse. Le chant du rossignol c'est la poésie de Marie Noël. Verlaine aurait aimé cette chose « en allée » ; mais, supérieure à Verlaine, cette chose en allée, Marie Noël la reprend quand elle veut et, plus artiste qu'elle ne consent à l'avouer, elle ne se laisse jamais déposséder du droit de gouverner ses émois poétiques et jusqu'à ses plus frivoles chansons.

J. CALVET.

Cluny (910)⁽¹⁾

Depuis quatre siècles environ Benoît de Nursie avait établi son Ordre sur les décombres de l'Empire romain, au milieu des ruines accumulées par les barbares, au sommet du Cassin (vers 530). Il a rayonné de là dans toute l'Europe et on sait les services qu'il a rendus à l'Eglise et à la civilisation.

La Règle bénédictine régit maintenant — non sans quelques modalités plus ou moins accentuées — tout l'Institut monastique.

Au IX^e siècle, une heure fatidique sonne pour l'Europe. Les Normands, les « hommes du Nord », font invasion. Ils détruisent tout sur leur passage. Charlemagne, l'empereur à la vaillante épée, n'est plus là pour les arrêter. Son empire fortement secoué, démembré d'ailleurs, s'émiette en menus fiefs rivaux qui se désagrègent à leur tour. C'est l'effondrement, la crise générale de la civilisation et, humainement parlant, de la religion même. La Papauté, toujours immuable dans la foi, est en proie aux factions et sert de prime à l'ambition rivale et intéressée de quelques grandes familles. La désolation pénètre, du dehors, dans le sanctuaire et approche de l'autel. Partout, ignorance, indiscipline, relâchement, abaissement et dissolution des mœurs. Cependant, le sentiment religieux, providentiellement indestructible, suscite, là où il a été imprégné de la sève de l'Évangile, des retours à la pureté première ; c'est le secret de grandes réformes ou de puissantes pousses nouvelles dans l'Eglise. Une institution, malgré son manque de cohésion, conserve une souche puissante : c'est l'Institut monastique.

Au témoignage de l'histoire, il concentre pour ainsi dire tout. Culture, sciences, arts, apostolats, œuvres, ont leur foyer principal dans les cloîtres qui jalonnent puissamment le monde évangélique. De là part, en général et presque partout, tout ce qui moralise, instruit et élève.

Veut-on se convertir, non à demi, mais totalement ? On se fait moine. Et il n'est pas de seigneur, si pauvre soit-il, qui ne tienne à se faire fondateur, ou du moins bienfaiteur et protecteur de quelque monastère, ce qui ne l'empêchera pas d'exploiter les mêmes moines... en attendant.

Et voici que le puissant duc d'alors, Guillaume, comte d'Aquitaine, sans postérité et à la fin de sa vie, « voulant racheter ses péchés et se concilier la miséricorde de Dieu » songe, selon l'usage de ses ancêtres, à fonder un monastère « où de saints religieux prient Dieu pour lui durant sa vie, et après sa mort, à perpétuité, pour son âme ».

A trois lieues, au nord-ouest de la ville de Mâcon, dans un groupe de montagnes, il possède un domaine, Cluny, sur les bords de la Crosne, « vallée profonde, écrira un moine, privée de vue, éloignée de tout commerce humain ». Un jour qu'il s'y trouvait avec ses meutes et son train de chasse, il manda auprès de lui Bernon, l'abbé de Beaune, dont la réputation de sainteté lui est parvenue. L'homme de Dieu se rend à son appel, avec Hugues, abbé de Saint-Martin d'Autun.

Ils conviennent du projet et explorent le terrain pour trouver l'emplacement convenable. Les chenils font retentir les échos de leurs aboiements. Le duc trouve l'endroit peu propice au recueillement. « Chasse d'ici tes chiens, lui répond Bernon, et remplace-les par des moines ! Tu sais ce qui te sera le plus utile auprès de Dieu : ou les cris de tes lévriers ou les prières des moines !

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits*, des 1^{er} et 22 juin, 3 août, 7 septembre, 12 octobre et 30 novembre 1928.

« — Ton avis est le meilleur, répond le duc... qu'il en soit ainsi avec l'aide du Christ ! »

Et pour la gloire de Dieu, pour le salut de son âme, Guillaume donna aux apôtres Pierre et Paul tout ce qu'il possédait dans la villa de Cluny, « manses, oratoires, champs, vignes, prés, bois attendants, à condition qu'un monastère y fût construit par Bernon et douze moines, sous la règle de saint Benoît, en toute franchise seigneuriale, épiscopale et royale, y compris la nôtre... mais avec soumission complète au Siège de Rome, à son chef, le Pape... en foi de quoi il sera payé tous les cinq ans une redevance de cinq sous d'or pour le luminaire de Saint-Pierre. »

Cette exemption et cette seule soumission à Rome étaient une réaction contre la désastreuse mainmise laïque sur les monastères, un des abus les plus criants des derniers Carolingiens, qui mettaient ainsi en coupe les abbayes et leurs biens et plaçaient même à leur tête des laïcs, y introduisant ainsi tous les désordres.

On était au 11 septembre 910, date célèbre dans l'histoire. Deux siècles durant, ce nouveau Cassin, « ce grand phare lumineux » (Pascal II), « ce miroir de l'Ordre » (Calixte II), « ce paradis terrestre, arrosé de quatre fleuves, parsemé de lys et de roses... ce déambulatoire des anges où ne décesse la divine louange » (saint Pierre Damien) sera pour toute la chrétienté — hors et après Rome, dont il est la milice soumise — l'âme qui anime, le cœur qui stimule, le modèle de la fidélité, le vivant idéal.

De Cluny sortira le grand lutteur contre l'impérialisme, contre la simonie et les investitures, contre les violations sacrilèges du célibat ecclésiastique : Grégoire VII. Il y trouva son plus ferme appui, et l'an 1077, il dira en plein concile de Rome : « Il n'y a pas au delà des monts, il n'y a pas dans le monde de monastère qui puisse rivaliser avec Cluny en ferveur dans le service de Dieu ».

De Cluny sortira le pape de l'Angelus et des Croisades, le pontife à l'esprit chevaleresque puisé à l'abbaye même, Urbain II, qui s'adressant à saint Hugues, dira : « La congrégation de Cluny brille sur la terre comme un soleil ; vous êtes la lumière du monde (1099) ». De Cluny surgira cet autre fort armé pour la liberté de l'Eglise et la sainteté du sanctuaire, Gélase II. Chassé de Rome, il s'y réfugiera pour mourir, revêtu de la coule, devant le maître-autel (1119). Je passe d'autres noms illustres : légats, cardinaux, évêques, abbés et moines ; la grande abbaye bourguignonne, privilégiée des Pontifes suprêmes, comblée des bienfaits des rois de France, des empereurs d'Allemagne, des comtes et des particuliers, — qui tenaient à honneur d'être ses protégés plutôt que ses protecteurs, — sera, par son ascendant religieux et moral, par ses possessions territoriales, par son esprit chevaleresque et par son emprise sur la société européenne, la citadelle incorruptible de la Papauté dans sa lutte pour la civilisation et pour la défense de la justice et du droit.

Et quel est son esprit ? Il importe de le dire pour faire connaître Citeaux et Bernard.

Cluny revêt une organisation spéciale, religieusement aristocratique, pourrait-on dire, dans l'Ordre monastique.

Cette conception clunienne, d'ailleurs pas étrangère à l'Ordre de saint Benoît, remonterait, paraît-il, à Benoît d'Aniane, grand seigneur de la cour de Pépin le Bref. Le noble leude, sous l'impulsion du sentiment religieux qui dominait en ces temps de foi, s'était retiré avec quelques compagnons avides comme lui d'idéal, dans une solitude de ses domaines.

Les temps évoluaient : une rivalité naissait entre le clergé séculier et les réguliers. L'Ordre « pacifique » se concentrait, restreignait son action extérieure, non sans profit pour la perfection claustrale, Saint Benoît d'Aniane, en l'occurrence, donna à l'œuvre que la Règle appelle « la principale », à la liturgie, au culte, une importance plus considérable, et construisit une église d'une richesse qu'on a qualifiée de salomonienne. Les offices se solennifièrent, prirent un développement peut-être exagéré, et les études scripturaires et patristiques qui en donnent l'intelligence, marchèrent de pair. D'autre part, moins extériorisée, plus concentrée, la discipline claustrale se renforça.

Hélas ! cela ne dura pas. L'époque était à la dissolution. Benoît d'Aniane disparut et sa réforme avec lui (821). Mais la Providence veille. Cluny, par Bernon et Beaume, recueille l'idée (927) et quatre grands abbés successifs l'établissent et la consolident.

C'est Odon, esprit supérieur, adonné à la science et à la piété, ami des papes qui appellent à Rome à diverses reprises, réformateur de l'abbaye de Saint-Paul de Rome, de Saint-Augustin de Padoue, des grands monastères de France, et réel auteur de la grandeur de Cluny (943). C'est Mayeul, son digne successeur, qui

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DIXIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 20 novembre, S. G.^e Mgr du BOIS de LA VILLERABEL, archevêque de Rouen, primat de Normandie : *Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.*
- 27 novembre, Le Commandant PIERRE WEISS, commandant le Bourget : *Les charmeurs de nuages.*
- 4 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les vedettes.*
- 11 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les têtes folles.*
- 18 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les fonctionnaires.*
- 4 janvier, M. HILAIRE BELLOC : *Le génie du peuple anglais.*
- 8 janvier, M. HENRI MASSIS : *Les écrivains que j'ai connus.*
- 15 janvier, M. JEAN YBARNEGARAY, député des Basses-Pyrénées : *Lamartine, orateur de génie.*
- 22 janvier, M. JACQUES COPEAU, lecture : *L'Odyssée de Homère.*
- 29 janvier, Le Comte de SAINTE-AULAIRE, ambassadeur de France : *Talleyrand, sa vie, son œuvre.*
- 5 février, M. LÉON BÉRARD, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur.
- 12 février, M. MAURICE PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France : *Trois impératrices.*
- 19 février, Le Capitaine CARLO DELCROIX, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.
- 26 février, M. PHILIPPE de LAS CASES, du barreau de Paris : *La Justice et son Palais.*
- 5 mars, Le Comte GONZAGUE DE REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Où va l'Europe?*

La quatrième conférence sera donnée le mardi 11 décembre, à 5 heures précises, par M. René BENJAMIN,
SUJET : Les augures de Genève (Les têtes folles).

Dix Conférences

de M. ANDRÉ BELLESSERT sur VICTOR HUGO

Pour célébrer dignement le dixième anniversaire de leur fondation par S. Em. le Cardinal Mercier, les *Conférences Cardinal Mercier* offrent à leurs fidèles abonnés l'occasion d'entendre à Bruxelles, les dix conférences que M. ANDRÉ BELLESSERT fera cet hiver, à Paris, à la *Société des Conférences*, sur Victor Hugo.

Prix de l'abonnement à la série des quinze conférences :

Fauteuils et baïgnaires : 150 francs ; parquets, balcons de face et 1^{er} rang de côté : 100 francs ;
balcons 2^e série : 75 francs

La location pour les conférences *Victor Hugo* s'ouvrira au début de décembre. Il ne sera demandé qu'un léger supplément aux abonnés à la série des quinze conférences désireux de conserver leurs places pour ces dix conférences.

La location des places se fait comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYNS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures. Par préférence, les abonnés de l'hiver dernier pourront retenir leur places *jusqu'au* mercredi 31 octobre.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM. TÉL. : 220.50

noue des relations avec les puissants empereurs de la maison de Saxe (994), puis Odilon qui réforme Saint-Denis à la demande de Hugues Capet, institue la fête de la Commémoration des morts, emploie son influence à l'établissement de la Trêve-Dieu (1049). Enfin, c'est Hugues, qui les résume et les complète tous, le médiateur et quelquefois le justicier des princes et des évêques avant saint Bernard, l'oracle des Eglises de France.

Sous le gouvernement de ce dernier, Cluny atteint son apogée. Guillaume le Conquérant lui demande des moines et s'offre de les payer au poids d'or. Hugues répond : « Un saint moine ne peut s'acheter; l'or n'est rien devant Dieu! » Et Philippe-Auguste, le grand prince de l'Europe, veut se mettre sous sa direction, lui confier plus que son royaume : son âme. Urbain II, pour mobiliser la France à la conquête du tombeau du Christ, a besoin d'une voix puissante : il choisit Hugues et avec lui se rend à Clermont où se décide la première croisade (1095). Depuis longtemps Cluny encourageait la lutte contre les Maures et Sarrasins d'Espagne et d'ailleurs. Sous Hugues encore, se construisit la splendide basilique dont la grandeur et la beauté ont fait dire à Hildebert du Mans que si les habitants des demeures célestes pouvaient se plaire dans une habitation construite par la main de l'homme, elle deviendrait le promenoir des anges. Bâtie grâce aux libéralités de la plupart des rois, seigneurs et princes de l'Europe, en particulier d'Alphonse VI, roi de Castille, reconnaissant de l'appui contre les Maures, et d'Henri I^{er}, roi d'Angleterre, elle eut pour architecte un ancien chanoine de Liège, Etzelon, qui avait renoncé à ses titres pour se faire moine à Cluny.

Hugues ne néglige pas le spirituel de son Ordre. Renommé avec et au-dessus d'Hirschau, de Fulda, de Saint-Gall, de Gorze en Allemagne, de Mont-Cassin, de Cava en Italie, de Fleury, de Chaise-Dieu, du Bec, de Brogne en France, comme la plus brillante école de distinction, d'art, de science et de vertu qu'il existe dans le monde, Cluny n'est pas en retard pour les grâces mystiques, suite ordinaire d'une vie intérieure intense, d'un profond esprit de recueillement et d'oraison. Dans sa communauté, Hugues ne compte pas moins de onze moines favorisés de dons supérieurs. Telle nuit le saint abbé n'a trouvé qu'un petit nombre de ses fils en oraison dans la chapelle latérale de la basilique. Le lendemain au chapitre, il en fait la remarque : « Vous avez été paresseux pour la veille; j'en ai trouvé peu d'entre vous, cette nuit, devant les autels! »

A saint Hugues encore remonte la fondation du célèbre monastère de femmes et filles nobles de Marcigny. Il meurt en 1109, plein de mérites, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dont plus de soixante à la tête de l'Ordre.

Après les quelques années d'abbatit de Pons de Melgueil — figure assez complexe — et les trois mois de Hugues II, vient l'abbé Pierre de Montboisier, dit le Vénéral, qui ne le cède en rien aux quatre grands abbés dont nous avons parlé.

Riche de tous les dons, noblesse du sang, de la piété, de l'intelligence, théologien, savant, poète, écrivain, homme de bon conseil, prudent, discret, il paraît sur le théâtre de tous les grands événements de l'époque, comme il appert de sa correspondance avec les papes, les empereurs, les rois et les princes. Profitant de la première croisade dont il fut l'un des plus zélés promoteurs, il établit deux monastères de l'Ordre, l'un sur le Thabor, l'autre dans la vallée de Josaphat. Et c'est ainsi que Cluny devint la capitale du plus grand empire monastique que la chrétienté ait jamais connu. Plus de deux mille abbayes avec dix mille moines en dépendent et obéissent à ses ordres. C'est le moment de dire un mot de sa discipline et de son gouvernement.

Cluny suivait la règle de saint Benoît, presque à la lettre, et « malgré son relâchement », jusque dans ses prescriptions les plus austères. Jusque-là les monastères n'avaient guère d'observance uniforme dans les points secondaires; chacun avait ses coutumes, ses réglemens particuliers. Saint Hugues chargea le moine Ulrich de faire un recueil de ces usages et les étendit à l'Ordre entier.

Le lever a lieu pour les matines vers 2 heures, plus tôt encore en été. A 5 heures les laudes; deux messes de communauté, à 7 et à 10 heures. Vêpres le soir. Travail manuel ou autre durant six à sept heures par jour, parfois entrecoupées d'heures d'étude et de lecture. Abstinence de viande toute l'année, sauf pour les religieux faibles ou malades.

Jeûne les mercredis et vendredis à dater du 14 septembre jusqu'à Pâques. Naturellement, ce jeûne est renforcé en Avent et surtout en Carême. L'unique repas est alors retardé jusqu'au soir; le reste de l'année, il y en avait deux. Le menu ordinaire,

hors de carême, se composait d'une livre de pain, de poisson d'œufs, de graisse et de beurre, avec une hémine (0.27 litre) de vin. Aux jours où il est permis de parler, il y a pour ceux qui désirent entretien spirituel dans une salle spéciale après le chapitre du matin et après sexte le soir. Comme linge, une sorte d'étamine ou de la laine, une pelisse contre le froid; le coucher sur l'oreiller dur, et pour tous, pour l'abbé même, dans un dortoir commun éclairé la nuit.

Les moines étaient censés choisir et nommer leur abbé; d'ordinaire, ils ne faisaient que confirmer le choix fait par le précédent ou par des personnages influents.

L'abbé de Cluny désignait deux des monastères qui lui étaient directement soumis, rabaissés aussi au rang de prieurés.

Il faisait la visite canonique, dirions-nous, partout. Dans les chapitres généraux annuels, tenus à Cluny et auxquels assistaient tous les abbés et prieurs, on promouvait le bien général, on corrigait les abus et on portait des décrets obligatoires pour tout l'Ordre.

Cette centralisation outrée, vu l'époque et la difficulté des communications, en soi tyrannique et peu adaptée aux nécessités locales, rendait le gouvernement difficile et prêtait à de graves abus.

Evêques, barons et princes, pour des motifs divers mais souvent intéressés, entraient en rapport avec Cluny et, pour mieux dominer les moines, demandaient pour les monastères qu'ils étaient censés protéger, l'affiliation, c'est-à-dire le droit pour eux de tout faire. Partout, en France, Lorraine, Normandie, Espagne, Angleterre, Allemagne, Italie, Hongrie, Pologne, tout marchait dans l'orbite de Cluny; mais à la condition que Cluny tourne comme on voudra, qu'il accordera tout, ne s'opposera à rien. Et on suivra ses instructions, selon qu'elles seront favorables.

Une pareille institution ne peut humainement tenir sans de plus grands dangers. Ceux-ci ne manquent point. Ce sont tout d'abord les nominations abbatiales, dès l'origine presque totalement enlevées aux moines, usurpées par les suzerains ou accaparées héréditairement par quelque grande famille soi-disant protectrice puis les divisions favorisées par les troubles politiques, la néfaste commende, officielle, absolue cette fois, qui exploite les abbayes; la difficulté de se tenir longtemps en de telles circonstances, à de grandes hauteurs; enfin, il faut l'avouer, le relâchement, presque inévitable dans un domaine si vaste sans une main puissante et ferme. Voilà les vers rongeurs qui minèrent insensiblement le splendide et trop riche édifice. Nous n'entrons pas dans des détails. Achéons en quelques traits l'histoire de l'abbaye de Cluny.

Les rois de France, les papes d'Avignon pendant près d'un siècle (1309-1377), quelques grandes familles françaises l'exploitent. Les Calvinistes la pillent en 1562 et détruisent sa riche bibliothèque unique pour le temps. Les Guises s'y installent; en 1627, le cardinal de Richelieu s'en déclare l'abbé et touche, comme ses prédécesseurs et comme après lui Mazarin, Conti, de Bouillon, d'Es, les deux tiers de ses revenus. Bref, Cluny était déjà mort, quand le 13 février 1790 un décret de la Convention le supprime. Mise à l'encan, l'église, ce sanctuaire de l'art, qui avait servi d'école, de beauté pour la France et pour l'étranger, fut rachetée par la vente de 100,000 francs et... démolie!

Un jour que Napoléon passait dans les environs, la municipalité fut l'inviter : — « Allez, répondit-il, vous êtes des Vandales! »

Tout était imposant et artistique dans cette Rome monastique. Telles étaient les proportions des bâtiments claustraux qu'en 1245, le pape Innocent IV, douze cardinaux, un grand nombre d'évêques et d'abbés, saint Louis et sa cour, Baudouin, empereur de Constantinople et une foule de seigneurs, y reçurent l'hospitalité sans troubler le recueillement des quatre cents moines qui y menaient la vie religieuse.

Il n'y a plus de moines.

La louange de Dieu, qui retentissait sous ses voûtes et pendant laquelle « les jours, si longs qu'ils fussent, et les nuits, au témoignage de saint Pierre Damien, suffisaient à peine » a cessé complètement. L'emplacement du sanctuaire, du maître-autel, s'immolait la Sainte Victime, ô sacrilège, a été odieusement profané. Il n'en reste que des ruines où les yeux pudiques n'osent hasarder.

Rigueur de la liberté

« Ce sont les liens qui nous font libres. »
Saint-Paul.

En démolissant la Bastille, nos ancêtres jacobins crurent servir la liberté. Tel doctrinaire libéral affirme qu'ils se trompèrent, puisque nous ne jouissons même pas de l'*habeas corpus*, et que les citoyens français sont presque sans recours contre les administrations d'Etat. Déjà les écrivains de l'école traditionnelle avaient remarqué, non sans malice, que c'est la loi Le Chapelier qui brisa pour un siècle toute liberté ouvrière, et plus d'un reproche sans douceur à l'enthousiasme du 4 août d'avoir supprimé d'un trait de plume des franchises anciennes, dont tant de républiques locales tiraient honneur et subsistance.

Que les mouvements du peuple ne servent souvent qu'à colorer sa servitude ou à l'accroître, aux politiques d'en déceler la cause, et peut-être de déférer à leurs assises ces fausses images abstraites que des clercs sans mandat ont répandues dans toute l'Europe au siècle des lumières.

Le philosophe, pour sa part, déplorera sans doute qu'à l'image des faits sociaux la pensée commune ne conçoive guère de liberté humaine que sous forme de révolte. Mais lui-même n'est pas toujours exempt d'une telle méprise.

* * *

Dans le monde de la nécessité toute faille, originaire ou temporaire, nous apparaît comme un scandale. Celui même qui, par-delà cette dérogation, soupçonne le moteur d'une marche et d'un progrès, convient en bien des cas de ne connaître du contingent que sa figure négative. D'où il suit que le choix qui, avant toute chose créée, fit l'être du monde, et la liberté qui, continuellement, y ajoute le moment d'un vouloir inédit, ne se conçoivent dans des pensées médiocres que sous deux formes également inconvenantes. L'une qu'on pourrait appeler centripète et qui enchaîne Dieu à l'impuissance amidonnée d'une loi trop humaine. L'autre si centrifuge qu'elle rejette hors de toute raison cet apport mystérieux d'où se tire toute vie et même toute conscience.

De prétendre décrire minutieusement la destinée de toute chose, de dire que les poils sont faits pour distinguer les sexes, ou le nez pour porter des lunettes, c'est vouer au ridicule la première partie du faux dilemme. C'est aussi soupçonner de désordre et de faiblesse cette Providence qui fait des femmes à barbe et des nez de Chinois, cette administration suprême qui ne craint pas les monstres, qui n'est même pas capable de définir, entre la circonférence et le rayon, une relation sans décimales, et dont les réussites, sur un tel plan, paraissent parfois aussi médiocres que nos services publics les plus décriés. Dans cette conjecture, il faut convenir que la liberté divine ressemblerait un peu à celle dont les ronds-de-cuir de Courteline jouissent si plaisamment.

Mais l'autre abus de pensée ne semble pas moins impropre à sauvegarder les droits d'une pensée libre et souveraine. Chez l'agnostique, qui pose l'inconnaissable au seuil de sa recherche, l'abdication est érigée sans réticence au rang de méthode intellectuelle. Mais des esprits que la lâcheté positiviste ne saurait satisfaire, lorsqu'ils laissent entendre avec plus ou moins de rigueur qu'à parler philosophiquement aucun événement pur n'est pour aucune conscience tout à fait prévisible, accordent moins sans doute qu'ils ne voudraient à la cause qu'ils défendent. Qu'une telle certitude de l'incertain se titre des contingences de la loi naturelle ou d'un élan naturel d'autant plus exigeant qu'il se refuse à rien

vouloir, on ne peut guère douter qu'elle nous conduise sans y paraître jusqu'aux autels de la Fortune.

« Une liberté sans intelligence est impossible. Elle se confondrait avec le hasard, qui n'est pas une forme de causalité, mais sa négation... Une puissance qui déterminerait elle-même sans conscience la loi suivant laquelle elle se réalise, il n'y a là que des mots contradictoires (1) ». Qui dit cela? Un de nos libertistes les plus convaincus. A moins de supposer que la pensée humaine, conçue comme législatrice unique, mais partielle, de l'indéterminé, soit un simple effet du hasard, ce que même Epicure n'ose affirmer avec rigueur, il faut donc bien admettre en Dieu l'équivalent d'une conscience et d'une intelligence...

Par leur position même, ces modes dépassent infiniment le cadre de la causalité physique, comme celui de la finalité psychologique. Mais comment supposer que l'existence d'un Etre tout-puissant (2) exclue par là même l'idée d'un ordre dans l'efficience qu'on lui attribue? Encore qu'il nous permette d'entrevoir, derrière les attributs de Dieu, mieux que de simples noms, et même quelque chose de positif dans des termes comme l'*illimité*, qui ne paraissent d'abord que des refus de spécification, le schéma analogique nous apprend peu de choses sur les formes suprêmes de ce que l'Ecole appelle *transcendental*. Par lui, du moins, nous pouvons démontrer qu'il est vain de subordonner une intelligence sans bornes à un vouloir également infini : l'efficience de Dieu est par nature réglée.

En sorte qu'il ne me suffit pas de me heurter au mur de ce qu'il faut bien appeler le *donné*, pour supposer que la parcelle libre qui transfigure notre servitude, ce reflet du vouloir suprême,

« ... Qui est le secret même et le mystère
Et le centre et le cœur et le germe de la Création (3) »

se puisse concevoir comme une spontanéité toute pure que rien ne préforme et qui déterminerait sans cesse sa propre loi.

* * *

Il est assez remarquable que les pires doctrinaires d'une *liberté de pensée* transportée du plan de l'esprit dans les lois et les mœurs de la cité, n'aient eu de cesse, dès qu'ils l'ont pu, qu'ils n'aient imposé par la force leur propre manière de concevoir la règle morale et l'ordre dans l'Etat. Il est vrai qu'ils s'excusent de leur intransigeance en invoquant l'énigmatisme étroit de leurs adversaires. On connaît leur maxime : « Contre la liberté, pas de liberté. » Ce ne sont là, on le sait bien, que des prétextes. Si toute pensée se devait honorer d'une même dignité, on ne verrait point à ceux qui, depuis cinquante ans, ont pensé démolir le dogmatisme catholique, cette ardeur religieuse qui les pousse, sur chaque point de doctrine, à reconstruire à l'usage de l'école, une vigoureuse orthodoxie, à peine tempérée de tolérances provisoires, signes seulement de faiblesses politiques.

En fait, quoique peu de personnes l'avouent publiquement la plupart conviennent que s'il existe une vérité, tout esprit libre doit y adhérer et s'y soumettre sans réserves. Et les *libres-penseurs* ne sont pas rares, en ces temps-ci, qui se découvrent des âmes d'Inquisiteurs. Le sceptique même souvent, pour peu qu'il s'abandonne à son désir secret, prétend convertir par la force au doute universel.

Quelques philosophes imaginent, il est vrai, qu'aucune règle objective n'impose à la conscience le sens de ses résolutions. C'est

(1) Secrétan : *La philosophie de la liberté*, t. I, p. 493.

(2) Dont la puissance, du moins, nous est peut-être l'attribut le plus évident, par contraste avec nos propres limitations; et peut-être le plus convaincant, comme s'il était vrai, comme le veulent les Anselmiens qu'il impose à l'esprit la propre perfection d'être de l'Etre, et par la même son existence.

(3) Charles Péguy : *Le mystère des saints Innocents*, Ed. NRF, p. 72.

d'elle-même qu'au contact d'un indéterminé, dont personne ne peut rien dire, elle imposerait au hasard la puissance de sa loi. Mais sans même m'arrêter aux doutes que m'inspirent la faiblesse de l'homme et son infinie petitesse dans le temps et dans l'espace, en face d'un Univers dont on le suppose le démiurge, je sais bien que ma conscience propre ne saurait être cette Conscience ordonnatrice dont on fait si grand tapage. On, du moins, le pouvoir synthétique que je découvre dans l'exercice de ma pensée, je ne puis ignorer qu'il ne procède en aucune manière de mon moi le plus profond, de celui par quoi je me distingue et que je sens capable de se déterminer.

Qu'un tel pouvoir, s'il existe, me vienne de la forme sociale étrangement divinisée, ou d'une mystérieuse essence propre à l'humanité en tant qu'espèce et qui nous ramènerait aux quiddités honnies, je sens qu'il me dépasse sans recours et que ce n'est point par lui que ma pensée peut se dire libre.

Aussi bien la plupart ont-ils conçu le problème sur le seul plan de l'éthique. Et tous aussi, ou presque, ont dépassé le vain désir de cette indifférence par quoi je me sais maître de choisir de deux pièces de monnaie celle-là que j'étais sans raison. Une telle liberté, qui est peut-être pour beaucoup de citoyens celle du suffrage politique, n'est rien d'autre, pour parler franc, que l'arbitraire, c'est-à-dire la forme la plus basse d'une Fortune qui n'ose pas dire son nom.

L'homme libre est donc celui qui se délivre. Jusqu'à ce point précis, les divergences sont presque négligeables. Avec cette seule réserve que, pour certains, il n'est aucun recours contre le déterminisme, mais pour ceux-là le problème est résolu d'avance. Sur le mode de cette délivrance, l'accord est moins parfait, et l'on sait bien que toute levée d'échec n'est point insoupçonnable.

L'un, qui est malade et sans audace, voudrait, pour se venger, que l'homme au lieu de faire l'ange, se souvint plus souvent qu'il n'est rien qu'une bête, mais de toutes la mieux organisée pour la lutte et pour la puissance. Qu'il rejette donc, dit-il, le préjugé de la justice, l'épouvantail de la pitié et qu'il retrouve en lui l'instinct libérateur.

Pour un autre, de naturel modeste et doux mais d'un orgueil intellectuel à peu près sans limites, toute passion peut être purgée par la seule force d'une juste réflexion. Et l'homme est libre qui, devenu conscient de ses liaisons au reste de l'Univers, communique par la joie au seul mode infini. Bien peu d'ailleurs sont promis à des félicités d'un tel raffinement.

De ces deux voies extrêmes, la première, qui semble la plus facile, s'ouvre chaque jour devant mille conquérants dont les moins lâches s'aventurent vaincus à leur lit de mort. Comment attendre aucune libération d'un pouvoir qui prétend élever au plus haut point de perfection ce qui ne peut en aucune sorte valoir par soi, la guenille de chair et sa tragique suzeraineté?

Mais l'autre voie, outre qu'elle n'est praticable qu'aux philosophes, comment ne pas voir qu'elle procède aussi d'une illusion toute semblable? Partant de l'âme dans ses rapports au monde total, elle ne saurait que l'asservir à la plus stricte fatalité.

Il semble donc que seule la conception d'un lien personnel entre l'homme et la Toute-Puissance d'un Dieu, conçu comme on a dit et tel qu'il a révélé sa face aux hommes de foi, permette d'espérer une libération sans leurre. Ce lien, qui est celui de l'amour, ne subordonne les âmes individuelles qu'à la seule partie du monde qui soit pure liberté. Mais seul y peut atteindre celui qui s'est d'abord délivré de lui-même.

On ne saurait nier que des soins d'ordre social, si élevés et même parfois si nobles qu'ils puissent paraître, nuisent gravement à la rigueur de cet idéal. Aussi bien les hommes qu'on y voit le plus fidèles sont les moines contemplatifs. Et parmi eux (on ne parle ici que des meilleurs) il en est peu qui satisfissent autant que les fils de saint Benoît à notre concept de liberté. Quand, au nom d'une Liberté tyrannique, la gendarmerie nationale, flanquée du sous-préfet, les chassa de leurs cloîtres, ils n'eurent rien à regretter, ni chaires, ni écoles, ni même confessionaux. Sous quelque ciel que ce fût, il leur restait le pouvoir de chanter la louange de Dieu dans la plus grande beauté que l'art humain leur permette de concevoir. Il leur restait aussi, dans l'intervalle de leurs ascèses et de leurs prières, la récréation de travaux historiques, entièrement soustraits aux exigences d'aucune cause à défendre, d'aucune thèse à soutenir.

Aussi, dans le calme du monastère, on ne s'étonne pas de voir comme le jugement de ces hommes libres est d'une sérénité parfaite. Seul *cleve* qui, par sa règle, échappe totalement à la démocratie, par là heureusement soustrait au pénible devoir de *trahison* de qui veut imposer à la chose publique le sens de son désir, ou la défend contre des principes trop abstraits qui la perdent ou la ravagent, — le moine noir est entièrement fidèle à son destin, et c'est pourquoi sans doute on ne le voit point mendier comme prix de son indépendance le ruban rouge de tel Diogène officieux.

Rien d'ailleurs d'inhumain dans un tel ordre. Leur discipline, infiniment mieux observée que celle d'aucune cité, même monarchique, n'a rien qui contraigne du dehors. Une certaine aisance, jointe à des traditions de douceur et de courtoisie, assure à chaque individu cette apparence d'autonomie que notre condition de voyageurs impose aux plus parfaits. Mais leur seule liberté est dans leur soumission. Et c'est le secret de leur joie.

MAURICE DE GANDILLAC.

Les littératures étrangères

M. Ch.-M. Des Granges, professeur au lycée Charlemagne, à Paris, dont l'*Histoire de la littérature française* est bien connue, vient de publier un manuel sur *Les Littératures étrangères* (1) destiné à l'enseignement, mais que je recommande hardiment aux « honnêtes gens » désireux de s'initier aux grandes littératures européennes.

Il se rencontre des hommes cultivés qui ne s'intéressent qu'à la littérature française. Leurs notions sur Dante, le Tasse, Shakespeare, Milton, Goethe, Schiller restent vagues. Ils gardent à peine les bribes de connaissances ramassées dans les revues et les journaux au hasard des lectures. Cela ne se raccroche, dans leur mémoire, à aucune synthèse.

Il leur manquait un bon livre d'initiation qui, sans les encombrer d'une kyrielle d'auteurs, les mit au courant des grands noms et des grandes œuvres.

On m'a souvent demandé s'il existait une bonne histoire succincte des littératures étrangères. Question embarrassante. Il y a, certes, d'excellents ouvrages sur la littérature des quatre grandes langues en dehors de la française : anglaise, allemande, italienne et espagnole. Certains auteurs, H. Hauvette pour l'Italie et Edmond Gosse pour l'Angleterre, se sont acquis une célébrité méritée comme historiens et critiques.

Mais leurs ouvrages ne sont pas des manuels. Ils supposent une certaine connaissance des littératures ou du moins, ils ne deviennent pleinement intéressants que pour les lecteurs déjà avertis.

(1) Paris, Hatier.

Procès de Renan

"Caliban parle,"⁽¹⁾

Le manuel le plus répandu jusqu'ici et le plus méritant était deux volumes de H. Dietz, l'un consacré à l'Angleterre et à l'Allemagne, l'autre à l'Italie et à l'Espagne. Histoire littéraire, évolution des genres, influence réciproque d'un pays sur l'autre, notices biographiques, appréciations critiques, on y trouve tout cela, enrichi encore de nombreux morceaux choisis, ceux-ci généralement replacés dans leur cadre.

Mais au lieu de ne s'attacher qu'aux principaux chefs-d'œuvre, Dietz cite des extraits d'à peu près quatre cents auteurs! Il mentionne, en outre, une tourbe d'écrivains de troisième ordre, dont il n'est mieux fait d'alléger son précis. Pour des lecteurs qui n'ont pas la prétention d'être des spécialistes, ce qui importe, c'est de ne pas ignorer les grands noms, les influences internationales, les créateurs des types universels de la littérature.

De plus, depuis quelque trente ans, Dietz n'a plus été mis à jour. Cependant, de nouvelles étoiles ont monté à l'horizon, et il n'est plus possible de négliger les Tolstoï, les Dostoïevski, les Turgéniev et quelques autres, dont l'influence s'est étendue bien au-delà de leurs pays.

Le coquet volume illustré de Des Granges, pour mériter d'être une bonne initiation désirée, a jeté par-dessus bord tout ce lest d'érudition. Ne gardant que les noms essentiels et les œuvres de première importance, il se donne le loisir d'ajouter aux biographies des analyses objectives plus détaillées. Peut-être a-t-il trop abrégé les vues d'ensemble. Mais il est légitime de supposer le lecteur au courant de la littérature française et capable d'opérer des rapprochements et des comparaisons. Un chapitre final sur l'influence des littératures étrangères et un bon tableau comparé des littératures européennes rappelleront les multiples points de contact qui suggéreront les vues synthétiques.

Il ne manque à ce précis que des morceaux choisis, lacune qui sera bientôt comblée par un recueil en préparation.

La partie la plus originale est les soixante-dix pages consacrées aux grands courants européens à la fin du XIX^e siècle. Là apparaissent les auteurs russes et scandinaves et les plus récentes écritures anglaises ou italiennes, telles que Kipling, Meredith, Wells, d'Annunzio. Pourquoi pas Gérard Hauptmann, Newman, et Fogazzaro?

Evidemment, ici surtout, il fallait se restreindre. Mais qu'on ne mette à un Belge le regret de constater que la littérature flamande ne soit pas encore parvenue à s'imposer à l'attention des érudits français, et qu'un manuel de ce genre, qui consacre plusieurs pages à la Scandinavie, n'accorde pas une ligne à Guido Gezelle ni à Stijn Streuvels, pas plus d'ailleurs qu'à Vondel, Van der Nieuwenhuis et autres, nous n'avons pas le droit d'en être offensés.

L'influence des Flamands ou Hollandais est nulle en France, dira M. Des Granges. Eh oui! Tout se tient. Elle est nulle, parce qu'ils sont inconnus, et ils sont inconnus parce qu'on n'en parle pas. Ils sont plus ignorés en France que ne l'étaient Gogol et Tolstoï avant le *Roman russe* d'Éugène Melchior de Vogüé. On pouvait appeler « vaste » et « à peine explorée » la région qu'il introduisait ses lecteurs. Depuis 1886, les Russes ont fait du bruit en France, et il serait temps de réagir contre leur influence. On ne peut pas être plus d'un titre pour la raison latine. M. Des Granges n'a pu mettre une sourdine à son éloge des œuvres de Dostoïevski et appuyer sur le manque de composition et le désordre impliqué des *Possédés*, défauts d'ailleurs partagés par la plupart des romanciers slaves, y compris Tolstoï.

Signalons, pour terminer, quelques coquilles échappées au correcteur de ce volume si agréablement imprimé.

L'église de Santa-Croce, où Florence a élevé un mausolée à Dante, est appelée « Santa Cure ».

Dans le huitième cercle de l'*Enfer*, Dante aurait vu des « démons » au lieu de simoniaques.

La « correcte vérification » de Pope a besoin elle-même de se voir corrigée en « versification ».

The *Vicar of Wakefield* doit se traduire, non pas « le vicaire », mais « le curé » ou « le pasteur de Wakefield ». Le terme qui répond à vicare est *curate*. Voir le malicieux roman de Shee-herd : *My new Curate*, traduit en français, *Mon nouveau Vicaire*. M. Des Granges a souhaité à M. Des Granges d'avoir bientôt l'occasion de se servir de ce droit, dans une nouvelle édition, à ces vétilleuses remarques, il attribuera au défaut professionnel d'un amateur de précision.

PAUL HALPLANTS.

Par ceux qui l'admirent ou le recommandent, Renan parle encore de nos jours. Ses molles cadences réjouissent la phrase austère de M. Lasserre et il n'est pas jusqu'au plus récent adhérent du Grammaire-Club qui ne s'extasie devant le maître. A l'insu même de leur volonté, beaucoup sont pris par sa musique et ils s'abandonnent sans contrôle aux facilités d'une pensée qui suit les alternances du cœur et celles mêmes du confortable. Le monde moderne se reconnaît tout entier en lui et Renan incarne et préfigure ses secrets desseins. Des livres ainsi composés d'une plume experte, sans jaillissement intérieur, sans points d'appui, sans vraie structure; presque rien qui puisse nous toucher ou même nous duper un instant. Nous avons lu Barrès et Massis — le scientisme de la *Vie de Jésus* ne nous retient pas plus que la fausse habileté de *Thais*, — nous les avons tous deux jugés. Une seule chose pouvait nous toucher, une seule pouvait ressusciter le cadavre du vieux Renan et rendre un accent à sa voix qui réveillât nos cœurs lassés : il fallait une œuvre qui nous jetât une âme totalement rassemblée et qui s'engage tout entière.

Et voici que dans ce silence qui glace les couches profondes du monde, Jean Guéhenno élève soudain la rude voix de Caliban (2). Ne rêvais-je pas? C'est à Renan qu'il emprunte son épigraphe, et c'est un personnage de Renan qu'il fait parler avec des mots que nous n'avions presque jamais lus dans les livres, des mots jaillis de la vie même, avec son intense brûlure, mais ordonnés, disciplinés, organisés en réquisitoire. Caliban parle, et c'est tout un peuple qui parle par lui; sa voix s'amplifie d'autres voix, il est un témoin, un représentant, un avocat, plus encore un juge. Car Caliban n'implore pas le pardon d'un jury lettré, voici que lui-même il accuse avec une singulière pertinence. Ses moindres réflexes sont justifiés et dans l'appétit qu'il avoue, M. Guéhenno a engagé sur le plan du monde son intelligence et son cœur. Aussi dussions-nous condamner l'ensemble même de son propos, nous ne pourrions en méconnaître la valeur unique. On n'écrit pas dans une année une dizaine de livres comme celui-là.

* * *

La joie de l'homme qui découvre la vie de l'esprit et non pas le plaisir bourgeois qui papillonne sur toutes choses : tel est le propos de Jean Guéhenno quand il décrit la naissance de Caliban au monde des formes éternelles. Il le défend d'être l'auteur du monde moderne dans sa laideur démocratique : « Qu'on ne dise pas que c'est le règne de Caliban, c'est le règne des trapézoïdes ». Et Guéhenno montre Caliban dans l'opposition, dans la révolte, simple, droite, volontaire, et non point dans l'accommodement aux puissances incertaines du jour. « Nos prières d'autrefois et nos révoltes d'aujourd'hui, c'est la même âme et la même foi ». Et voici que s'abandonnant aux secrets de la confiance Caliban nous confie ceci qui ne laisse pas de nous importer : « Non, le sombre moyen âge ne fut pas si sombre pour moi. J'étais au bas-bout de la table mais non point si loin du chanteur que ne me parvinssent les grandes paroles qu'il chantait, j'avais part à la vie spirituelle du monde. Comme ces donateurs que j'ai vus sur les images portant dans leurs mains de petites chapelles, j'offrais à Dieu des cathédrales. » Nous croyions le problème posé et la direction définie des exigences de Caliban. L'homme éternel est devant nous avec son âme qui réclame, son cœur qui souffre, sa main qui se tend, chair et esprit, substance unique mais déchirée dans un double effort. Nous rencontrons l'éternel drame, celui qui se joue

(1) Jean Guéhenno. — *Caliban parle*. — Les édit. Grasset.

(2) Personnage incarnant le peuple dans Renan.

à l'intérieur et qui commande la moindre des actions quotidiennes. Oui, la révolte de Caliban était bien la révolte de l'âme, celle de l'esprit contre l'argent.

Avec fièvre nous tournons les pages, et voici que nous sommes déçus. « Que les gens heureux cessent donc de mépriser devant nous le bonheur. Nous ne les croyons pas. Nous voulons manger à notre faim, boire à notre soif, dormir dans des draps blancs... » Est-ce là le bonheur? Est-ce là le langage de Caliban? Manger, dormir, apaiser la soif qui le brûle, ne sont-ce pas là que des moyens, ne sont-ce pas des soucis secondaires dont il importe de s'affranchir pour pouvoir porter son effort dans une direction plus essentielle? Et lorsque Caliban veut vivre, quand il veut manger et dormir, s'il réclame avec tant d'insistance, tant de volonté et de décision, n'est-ce pas parce qu'il est certain que par delà le pain mangé et le vin bu, il y a place pour un loisir où l'âme peut se dégager du corps et satisfaire elle aussi sa faim, non pas seulement sa faim de savoir, mais sa faim d'aimer, non pas seulement sa soif d'aventures mais son intense désir de repos dans la possession de l'infini? Borner le bonheur aux besoins de la terre, n'est-ce pas prêter à Caliban le langage de Prospero qui ne goûte les choses de l'esprit que pour assaisonner celles du corps?

Car Prospero a peu d'exigence, il s'est fait bourgeois par penchant; Caliban, ce semble au contraire, n'est pas satisfait de si peu; c'est ce qui fait toute sa noblesse et sa certitude d'aboutir, il ne poursuit les choses du corps qu'ordonnées aux choses de l'esprit et dans la trouble transparence des satisfactions temporelles c'est tout l'éternel qu'il épie.

Le Caliban de Guéhenno s'obstine pourtant dans son dessein. « Les idées qui n'assurent que le repos, les pensées où l'on s'embusque ne m'intéresseront jamais plus. Je suis d'un peuple qui peine et combat. Et si j'ai appris à penser, ce ne peut être qu'afin de mieux régler cette peine et ce combat. » — Peiner, combattre pour mieux penser; pour se délivrer de l'asservissement du temporel assumer l'événement lui-même, l'accepter et le transmuer: tel est l'objet d'une vraie exigence. Je ne puis croire que pour Caliban la pensée ne soit qu'un ingrédient comme le poison ou la dynamite, qu'un moyen de révolution. Car cette révolution des corps, si Caliban la fait et l'exige, c'est qu'il en attend quelque chose de plus vrai et de plus profond, une soudaine volte-face des âmes!

Jean Guéhenno n'apporte-t-il pas d'ailleurs son appui à ma propre thèse quand il répond à Julien Benda: « La vraie trahison est de suivre le monde comme il va et d'employer l'esprit à le justifier. Et c'est la trahison la plus usée, la plus répandue et la plus profitable... Toute la bassesse de ce temps est en son confu-sionnisme. C'est le vrai nom de sa philosophie. On ne distingue plus entre les valeurs de civilisation et les grandeurs d'établissement, entre la richesse et la sagesse. » Valeur de civilisation que la révolte charnelle du peuple tendue vers un règne de l'esprit, valeur d'établissement au contraire qu'une vie de l'esprit qui n'aurait pour but que de secouer un joug charnel. S'il fallait croire Jean Guéhenno contre lui-même, le positivisme de Comte et sa hideuse légende des trois âges deviendraient des points établis, et de l'âge même de la science on descendrait à celui de la matière, à celui même de la chair qui verrait la mort de tout humanisme, de toute humanité véritable. Car l'homme est plus homme par son esprit que par son corps, il ne s'agit pas de faire l'ange, il s'agit seulement de tout voir.

Qu'on interroge simplement Caliban, le vrai Caliban de la rue, celui des usines et de villes, ou plutôt qu'on vive avec lui, qu'on vive sa vie, car il répugne à l'interview et à tout ce qui est publicité. A certaines heures on sentira son âme s'échapper par bouffées, d'un mot jeté comme en passant il livrera tout son secret, il plongera jusqu'au fond de lui, il se dira jusqu'à la lie. Rappelez

vos souvenirs Guéhenno, comme j'essaie de rappeler les miens, combien n'avez-vous pas entendu de ces mots brefs et synthétiques, pudiques et forts qui rassemblent le témoignage de Caliban et toujours font appel à l'âme, dépassent la terre, placent l'amour par de là la chair, la pensée plus haut que la machine et l'infini plus loin que l'homme. On se saurait les développer en syllogismes ou les disposer en un ordre dialectique, ils sont là comme une main tendue que l'on accepte ou qu'on refuse, et qui se retire soudain, sans qu'on sache pourquoi, comme si tout rentrait dans l'ordre.

Par là vraiment Caliban parle, son souffle dense est extrêmement bref et ne souffre pas d'être interrompu. C'est au cœur qu'il faut se placer pour écouter tout son message. Si l'on ne veut pas parler d'humanisme avec des formules vagues et vides, il faut d'abord parler de l'homme, de l'homme tremblant en face de lui-même, souffrant, vivant de la vie de la terre et comme soulevé par moments d'un appel invincible vers ailleurs.

Je veux bien, avec Guéhenno, discuter franchement « des faux sauveurs », mais je ne puis accepter qu'il rejette le Christ au nom d'une règle simplement externe, la Science ou la Vie, l'Histoire ou le Progrès. Ce n'est pas là le témoignage de Caliban qui est le témoignage d'un homme — et qui sait bien que « ces choses là » ne se règlent que par l'intérieur. Quand donc Jean Guéhenno accuse ceux qui espèrent en un « nouveau moyen âge », en une renaissance intérieure de la vie de la Grâce dans les âmes, de « vouloir rétablir une philosophie vaincue », quand il proclame avec certitude « nous ne reviendrons pas à ce qui est mort » — « L'histoire a déjà répondu, tout cela a été essayé et manqué », ses arguments ne portent pas, et il s'en doute bien un peu puisqu'il ajoute: « La rencontre d'une seule âme qui dans sa probité se confie encore à la loi douce des évangiles et y conforme sa vie me propose de bien plus grandes difficultés que cette parade d'une renaissance catholique ».

Ici il faut avouer que le bât blesse. Il est sain d'entendre Caliban repousser avec quelque dédain les tentatives extérieures d'apostatolat industriel ou cinématique, il est bon que le monde catholique s'entende rappeler par un incroyant que son pôle est surnaturel et que son centre est la Croix intime tracée par le Baptême dans l'âme, que tout ne vaut que par cela qu'on ne nomme pas et qu'on oublie trop — qui est pourtant l'unique nécessaire, l'intérieure relation à Dieu manifestée par toutes les œuvres.

Aussi la critique est-elle vraie que Jean Guéhenno nous adresse de n'être pas encore des saints, mais elle n'engage que nous-mêmes, nos déficiences et nos chutes, et non pas tout le catholicisme. Le Christ qui a trempé son corps dans notre sang et dans nos souffrances, n'a jamais mouillé le bout de ses doigts dans notre péché. Et l'Eglise, figure surnaturelle, rendue visible par ses ministres, qu'est-ce autre chose prise en son sens vrai, que « Jésus-Christ répandu et communiqué », communiqué à tous et pour tous, pour Caliban et pour Prospero, pareils au moins en une minute de leur vie qui est la dernière.

Jean Guéhenno, il faut s'efforcer de tout voir, et pour effacer mes critiques je recueille cette phrase de vous comme une totale confiance: « La curiosité qui nous ouvre les yeux à quelques phénomènes nous les ferme à un bien plus grand nombre. Nous n'observons jamais de l'univers qu'un petit canton. C'est le seul moyen de nous en rendre maîtres. Mais cela fait de nous tout ensemble les plus clairvoyants et les plus aveugles des hommes ». Caliban est aussi complexe que M. Renan. Il a un droit strict à l'éternel.

Et c'est ce que vous n'avez pas vu, Guéhenno.

J'en ai pleuré, car sans le vouloir, n'avez-vous pas trahi notre âme?

A propos de statistiques

Dans un article de la *Revue des Jeunes* du 10 octobre (1), M. Théodore prédisait une hausse sensible de la mortalité générale.

Ceci constitue à nos yeux un fait inéluctable.

Nous nous proposons de prouver, en outre, que la natalité, dans nos pays, est déjà tombée au point d'entraîner un dépeuplement certain.

L'Europe occidentale (2) comptait, au début de 1927, environ 188,250,000 habitants. Il y survint, en 1927, à peu près 3 millions 400,000 naissances et 2,450,000 décès, soit un accroissement de 950,000 individus (3).

Le taux de natalité était donc de 18 et le taux de mortalité de 13 pour mille. La différence était de 5 points.

Et cependant, si se cache, sous cette apparente vitalité, un dépeuplement réel.

La raison, la voici en deux mots : les générations d'adultes sont, à l'heure actuelle, bien mieux fournies que les générations d'enfants et de vieillards. Or, chez les enfants et chez les vieillards, d'une part la mortalité est bien plus élevée que chez les adultes, et d'autre part, la natalité est rigoureusement nulle.

Pour préciser l'influence de ces faits, considérons d'abord une population uniformément stationnaire, c'est-à-dire une population où le nombre des naissances compense chaque année celui des décès et où ce nombre reste le même d'année en année.

Dans une telle population le taux de mortalité est exactement l'inverse de la vie moyenne. Si, en effet, chaque individu vit, en moyenne, par exemple cinquante ans, toute la population sera renouvelée au bout de cinquante ans, et donc il meurt chaque année un cinquième de la population, pour faire place au même nombre de nouveau-nés. A une vie moyenne de cinquante ans correspond donc un taux de mortalité de 20 pour mille.

Revenons à l'Europe occidentale : on peut y estimer la vie moyenne à cinquante-sept ans. Si donc cette population avait été uniformément stationnaire, la mortalité devrait y atteindre 17,5 pour mille.

Appelons le taux de 17,5, calculé à partir de la vie moyenne, le *taux net de mortalité*.

Comment le taux brut de mortalité peut-il descendre à 13 (et pour les pays du Nord à 12) ?

La différence entre le taux brut et le taux net de mortalité résulte d'une répartition de la population par catégories d'âge, fort différente de la répartition régulière, réalisée dans une population uniformément stationnaire.

Si le nombre annuel des naissances a varié au cours des derniers cent ans, il s'ensuit que les différentes générations sont inégalement fournies à l'heure actuelle.

Si par absurde, il s'était présenté, pendant les derniers cent ans, d'abord cinquante années sans naissances, puis quarante années avec un certain nombre de naissances par an, puis de nouveau dix années sans naissances, il va de soi qu'il ne vivrait aujourd'hui aucun individu âgé de 50 à 100 ans, ni aucun enfant de 1 à 10 ans.

La mortalité étant négligeable entre les âges de 3 et 50 ans, la population que nous venons de décrire présenterait momentanément un taux de mortalité à peu près égal à zéro.

Voici comment a varié le nombre annuel des naissances en Europe occidentale pendant les derniers quatre-vingt-cinq ans :

1841-45 :	3,481,000	naissances par an.
1881-75 :	4,210,000	»
1901-05 :	4,686,000	»
1911-14 :	4,337,000	»
1915-19 :	3,004,000	»
1920-26 :	3,916,000	»
1927 :	3,400,000	»

Ce tableau montre nettement que les générations d'adultes sont mieux fournies que celles d'enfants ou de vieillards. Le nombre

d'individus de 25 à 35 ans doit être actuellement particulièrement grand et celui d'enfants de 8 à 13 ans relativement faible.

Une population uniformément stationnaire qui présenterait le même nombre de décès par an (2,450,000) et la même vie moyenne (57), compterait 139 millions d'habitants (1).

Il y a donc, dans la population actuelle un excédent de 50 millions d'habitants âgés de 3 à 50 ans, dont la mortalité est à peu près nulle.

Voilà l'explication des taux de mortalité relativement bas de notre époque en nos pays.

La France n'ayant pris qu'une faible part au mouvement des naissances que nous venons de décrire présente aujourd'hui un taux brut de mortalité de 16,5 pour mille.

Les pays du Nord, qui ont pris une part plus intense à ce mouvement, ont une mortalité de 12 à l'heure actuelle.

Lorsque, d'ici une trentaine d'années, les générations bien fournies viendront à s'éteindre, il va de soi que le taux de mortalité atteindra et dépassera même le taux net. Le monde européen sera pris d'effroi en voyant le nombre annuel des décès augmenter sans pitié jusqu'à plus de cinquante pour cent au-dessus du nombre actuel.

Mais il y a plus.

La même analyse de la composition de notre population nous amène à corriger également les taux de natalité révélés par les statistiques.

Les catégories de 1 à 15 ans et de 50 ans et au delà sont, prises à elles seules, incapable de procréer. La natalité repose donc entièrement sur les générations de 15 à 50 ans.

Dans une population uniformément stationnaire, le nombre d'individus de 15 à 50 ans reste le même d'année en année, et le taux de natalité pris sur l'ensemble des individus reflète immédiatement la fécondité ; on peut l'appeler *taux de fécondité*.

Pour arriver au taux de fécondité de la population actuelle, il suffit d'évaluer la grandeur d'une population uniformément stationnaire qui comporterait le même nombre d'individus de 15 à 50 ans que la population actuelle.

Nous venons de trouver un excédent de 50 millions d'individus de 3 à 50 ans. Comme les générations d'enfants de 3 à 15 ans sont mal fournies (voir le tableau cité plus haut), on peut supposer que cet excédent se compose entièrement d'adultes de 15 à 50 ans. Si ces 50 millions faisaient partie d'une population uniformément stationnaire, il s'y ajouterait environ 31 1/2 millions d'individus (ces 50 millions ne représentant alors que 35 des 57 années de vie moyenne).

Tel est le supplément qu'il faut adjoindre à l'ensemble de la population pour y rétablir la même proportion entre générations procréatrices et non-procréatrices que dans une population uniformément stationnaire.

En rapportant le nombre de naissances, de 3,400,000, au nombre fictif de $189 + 31 \frac{1}{2} = 220 \frac{1}{2}$ millions, on obtient un *taux de fécondité* de 15,4.

Le taux net de mortalité est de 17,5, le taux de fécondité de 15,4 ; la différence représente un recul de 2,1 pour mille (1).

La conclusion est écrasante.

Les pays de l'Europe occidentale se dépeuplent actuellement à raison de 400,000 individus par an.

Le taux net de mortalité n'est plus susceptible de s'améliorer sensiblement, car la vie moyenne a déjà été prolongée considérablement par les progrès de l'hygiène et de la médecine au cours du siècle dernier.

Si donc la fertilité se maintient au taux actuel, la population de l'Europe occidentale est condamnée à disparaître.

Et pourtant nous assistons à un accroissement momentané de près d'un million par an ! Et nos raisonneurs « modernes » de s'alarmer et de se prévaloir des statistiques pour stigmatiser notre « surproduction » d'individus.

Mussolini a raison. La liberté de la presse, c'est la liberté de nuire.

G.-CH. VAN ESBROECK.

Ingénieur civil des mines.

(1) Cité en extrait dans la *Revue des Idées et des Faits* du 19 octobre.

(2) Angleterre, Irlande, France, Belgique, Hollande, Suisse, Luxembourg, Saar, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Finlande.

(3) Chiffres approximatifs déduits de *The Balance of Births and Deaths*. Vol. I. « Western and Northern Europe ». New-York, Mc Millan Co, cité dans R. R. Kuczynski, *The World's Population* « Foreign Affairs », octobre 1928, pp. 30-40.

(1) 2,450,000 multiplié par 57.

(2) Ce chiffre résulte de l'application de raisonnements fort simples à des données approximatives. Il est confirmé par les études des statisticiens : le « facteur de reproduction » de l'Europe occidentale est tombé en 1927, à 0,87 (R. Kuczynski, *loc. cit.*, p. 35). C'est-à-dire qu'à présent 100 individus ne reproduisent en moyenne, au cours de leur vie, que 87 individus. Au bout de cinquante-sept ans, la population serait ainsi réduite de 13 p. c. e. qui donne un recul annuel de 2,2 pour mille.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Socialisme et Religion

Nos lecteurs connaissent par les articles publiés ici-même la longue polémique engagée entre journaux sur ce thème : *Socialisme et Religion*. Elle s'est accrochée à cette question pleine d'équivoques : l'Eglise baptisera-t-elle un jour le socialisme? Tous les organes catholiques, y compris celui où la question avait été lancée et même celui-là avec une plus énergique rigueur, ont répondu : Pour que le socialisme soit admis parmi les néophytes, il faudrait qu'il s'abjurât lui-même! Sa négation de la propriété privée est diamétralement opposée au droit naturel et au droit positif divin qui confirme le premier. Toute sa morale, d'ailleurs est le contre-pied de l'éthique chrétienne et ruine les dogmes fondamentaux de la foi catholique. Elle fait notamment table rase des sanctions éternelles.

A l'aurore de la campagne électorale, l'organe socialiste, *Le Peuple*, par la plume de toute son équipe, le patron en tête, s'est efforcé et s'efforce encore de répandre sur le sujet en discussion les plus épaisses ténèbres. Il a même sorti pour la circonstance de son magasin d'accessoires un abbé de fantaisie qui radote sur le socialisme évangélique et le socialisme de l'Eglise primitive, comme tant d'esprits faux s'y sont évertués en 1848.

Aux théories et aux tactiques déployées en ordre de bataille par les socialistes, le directeur de cette *Revue* a opposé dans la dernière *Semaine*, un fait concret, décisif, péremptoire : la déchristianisation en masse opérée dans le monde des travailleurs par le socialisme.

C'est assurément le fait le plus douloureux, le plus tragique de notre histoire contemporaine et, pour qui sait discerner les valeurs spirituelles et leurs éternelles répercussions, il dépasse en gravité la guerre elle-même. Dès que un ouvrier ou un employé donne son adhésion au parti socialiste, il retire son enfant du catéchisme, ne met plus les pieds à l'Eglise, interdit la religion à son foyer, ne fait plus baptiser ses enfants, à supposer qu'il ne pratique pas le néo-malthusianisme prôné dans certaines maisons du peuple, bref, ferme la fenêtre qui s'ouvrait sur le ciel, sur l'infini, et roule dans le matérialisme pratique le plus complet. Pourquoi? Qui arrache au Christ Ouvrier ceux qui sont l'objet de ses divines prédications? Qui a établi cet odieux divorce entre l'Eglise, mère de la civilisation et le peuple, qu'elle a toujours protégé, défendu, éclairé, exalté? Pourquoi la foi religieuse avec les actes qu'elle commande apparaît-elle au travailleur enrégimenté par le socialisme — *libéré*, dirait Vandervelde — comme absolument antinomique, inconciliable, contradictoire avec l'affiliation à un syndicat, à une coopérative, avec l'abonnement à un journal socialiste?

La réponse est obvie : cet ouvrier est aussitôt contaminé par l'idée marxiste dont on lui a inoculé le venin. La lutte des classes domine toute la vie comme elle domine l'histoire. Si tu veux vivre et progresser, sois de ta classe contre la classe capitaliste. La religion comme toutes les institutions sociales, est foution de la classe. L'Eglise, la religion catholique est la religion de la classe ennemie que tu dois supplanter. Professer cette foi, pratiquer ce culte, c'est renier ta classe, qui est plus que ton clan, ta tribu, qui est pour toi le foyer et l'autel, c'est apostasier.

Pour détacher l'âme populaire de l'Eglise qui lui offrirait la joie de ses fêtes, la paix de ses sacrements, la certitude de ses espérances éternelles, il n'est plus nécessaire aux coryphées du socialisme de se répandre en diatribes contre l'Eglise et la Papauté, alliées au capitalisme. Il leur suffit d'instiller à cette âme l'idée simpliste « qu'on est de sa classe », comme autrefois, dans l'antiquité, on était de sa cité et donc qu'on n'adore pas le Dieu de la classe ennemie. Cette idée marxiste est de l'essence du socialisme qui revendique sa foi, sa morale, son droit spécifique.

Emprisonner le travailleur dans cette geôle de la classe, lui rogner

les ailes pour l'empêcher de prendre son essor vers l'infini du ciel, c'est ce qui s'appelle dans le dictionnaire du parti, de l'école, le « libérer ».

Si l'esclave des meneurs était tenté de regimber, s'il jetait un regard d'envie en se reportant vers cette Eglise catholique, universelle, embrassant dans cette sublime charité, qui ne connaît pas de frontières, tous les peuples, toutes les races, toutes les nations, on étalera devant les yeux éblouis de la foule l'Internationale rouge, l'Internationale de la haine en train de conquérir le monde. Sa classe lui apparaît grande comme l'univers dans un de ces Congrès où l'on parle français, ou anglais, ou allemand dans toutes les langues.

Et, pour tromper la soif inextinguible de l'immortalité, on fait miroiter devant le prolétaire cet âge d'or où « la classe » par une ascension fatale et irrésistible, exercera un empire souverain sur toutes les classes. Au besoin, devant les plus intelligents ou supposés tels, on fera prendre des vessies pour des lanternes et Vandervelde les nourrira de ce pathos : « Un marxiste autrichien, Max Adler se rallie en philosophie à l'idéalisme critique de Kant. Il considère comme un besoin irrépressible de l'âme humaine la croyance que le monde, tel que l'expérience nous le fait connaître et que l'explique la science, n'est que le mode d'apparition, imposé par l'étroitesse de notre perception et de notre pensée, d'un autre monde où toutes les contradictions entre les lois aveugles de la nature et les valeurs humaines trouvent leur solution. »

Voilà pour les raffinés le paradis métaphysique!

Jaurès, infiniment plus brillant que le *sec* Vandervelde, excellait dans cette phraséologie apocalyptique. Il parlait en voyant, en prophète des temps où la lutte des classes sera apaisée. L'évolution économique enfin consommée, où l'humanité sera fondue en une seule classe. « Eh bien! lorsque sera réalisée la révolution socialiste, lorsque l'antagonisme des classes aura cessé, lorsque la communauté humaine sera maîtresse des grands moyens de production selon les besoins connus et constatés des hommes, alors l'humanité aura été arrachée à la longue période d'inconscience où elle marche depuis des siècles, poussée par la force aveugle des événements, et elle sera entrée dans l'ère nouvelle où l'homme au lieu d'être soumis aux choses, règlera la marche des choses. »

Quelle boursofflure! Quelle effrayante vacuité de la pensée! Faut-il avoir le plus profond mépris du bétail humain pour le repaître de ces solennelles habéleries? Il suffira que soit établie par le monde une vaste coopérative maîtresse de tous les capitaux, de tous les moyens de production, de toutes les richesses produites, pour que l'humanité collectiviste, communiste, servie selon ses besoins, nage dans des torrents de félicité... si elle ne crève pas de faim. Tel est le triomphe final de l'idée marxiste pleinement évoluée.

Par l'analyse de la psychologie de l'ouvrier qui s'évade de ses vieilles croyances sous la poussée du socialisme, nous avons dégagé l'idée foncièrement marxiste de la lutte des classes en laquelle se cristallise le matérialisme historique de Marx. Chose surprenante, en un tour de gobelet, Vandervelde qui est un prestigieux digérateur de première force escamote la question de l'incompatibilité du socialisme et de la Religion, en soutenant que le matérialisme historique s'accommode de toutes les philosophies et détoutes les formes religieuses, du spiritualisme aussi bien que du matérialisme, du panthéisme aussi bien que de l'athéisme, qu'il y a des marxistes de tout rite, de toute couleur et, en fin de compte, que la formule d'Erfurt : religion, affaire privée, n'est pas une formule tactique, mais électorale. Le leader du socialisme belge ne prononce l'ostracisme que contre l'Eglise catholique « dans les pays où, au profit des partis bourgeois, elle se mêle à la politique ».

Toute cette phraséologie est cousue de fil rouge. Il y a longtemps, certainement en 1907, que dans sa brochure *Socialisme et Religion*, il a tranché la question dans le sens négatif. Il y pose en principe que l'objectif principal du socialisme est la libération intellectuelle et morale des travailleurs par l'affranchissement de tout dogme religieux. Il oppose radicalement, en vrai marxiste, la philosophie, la morale, le droit, selon l'évangile socialiste à la conception chrétienne du monde et de la destinée humaine. Il affirme à chaque page l'antagonisme irréductible qui les sépare. C'est après avoir établi, avec une rigoureuse logique, que l'idéal socialiste est l'antithèse de l'idéal chrétien, autant que l'indépendance totale de la raison et de la conscience est la contradictoire de la foi, c'est alors seulement qu'il déduit de ce principe les directives pratiques du socialiste. En conséquence, il lui fait une loi de se vouer à la libre pensée et de conformer en toute occasion ses actes publics à sa pensée intime: « Si nous voulons expressément amener les autres à ne pas réclamer les secours de la Religion, commençons par ne pas le faire nous-mêmes. »

Il préconise comme le moyen le plus sûr de supprimer la religion, dans laquelle il ne veut voir qu'un instrument de domination aux mains du clergé, l'enseignement scientifique conduit de telle sorte qu'il fasse apparaître « l'incompatibilité absolue entre la croyance au surnaturel et les constatations des sciences expérimentales ». C'est qu'aussi bien on n'est pas logiquement marxiste, on n'est pas socialiste « libéré » si l'on garde quelque attache avec les dogmes et les institutions du catholicisme, religion d'autorité, religion surnaturelle. Libre au marxiste de confondre ou de distinguer la sensation et l'idée, de professer le matérialisme ou l'idéalisme de Kant, voire de Fichte ou d'Hartman, de mettre Dieu dans les choses comme les panthéistes ou de nier carrément la divinité, d'adopter pour la genèse du monde le mécanisme ou le jaillissement évolutif de Bergson, mais celui-là n'est plus disciple de Marx, s'il prétend rester chrétien. Ne s'opposez pas Ramsay Mac Donald et les travaillistes saxons, leur marxisme ou leur christianisme est inconséquent, profondément illogique. Et c'est clair qu'il faut séparer socialisme et socialistes. Le socialisme est essentiellement anti-chrétien, sa vénération pour le Christ « le premier socialiste » blasphématoire, mais il se rencontre des socialistes de bonne foi, engagés sous le drapeau du Parti ouvrier, comme on le leur dit, peut-être même abstentionnistes des pratiques religieuses extérieures et qui gardent au fond de leur âme la trace de leur baptême. Ces égarés relèvent de l'apostolat charitable du prêtre qui, à l'occasion du mariage, d'une naissance ou d'un décès, s'efforcera de leur ouvrir les yeux et de les remettre sur le bon chemin.

Religion affaire privée, formule sournoise, hypocrite et blafarde, piège grossier tendu aux simples, attrape nigauds électoral. Elle revient périodiquement à chaque renouvellement du scrutin législatif, elle sonne faux comme un jeton, elle porte bien la marque des faussaires de la pensée qui la mettent en circulation. Elle veut dire : mets ta croyance en poche ne la pratique pas au dehors, enferme-la au plus profond de ton être et n'en laisse rien paraître. N'affirme pas ce que tu crois, ne conforme pas ta vie à ton credo. Absurde et malhonnête, elle ne peut former que des imbéciles ou des hypocrites.

La religion est affaire privée et publique, affaire de conscience et d'action. Elle commande toute la vie, celle du foyer et celle du forum. Elle n'admet pas le dualisme, elle revendique l'unité. Elle s'empare de l'être entier, qui est la chose de Dieu, pour en imprégner toutes les manifestations de son activité individuelle, familiale, sociale. L'Église n'est pas une société ténébreuse comme la Maçonnerie, elle est une société visible à laquelle on est immatriculé par le baptême, à laquelle on participe par la réception sacramentelle et la profession de sa foi. Elle se déploie au soleil du bon Dieu et cette reine n'admet pas dans son sein des lâches qui rougissent d'elle. Pour elle, la religion est la grande affaire qui embrasse tous les devoirs envers Dieu et envers l'humanité. C'est se moquer de l'Église, lui faire injure, que de lui proposer un partage. Elle a droit à l'homme tout entier.

J. SCHYRGENS.

Faits-divers et commentaires

Les Verlaine

Voici de nouveau qu'un magistrat belge s'occupe de Paul Verlaine.

A Bruxelles, déjà, en 1873, le poète avait eu affaire à la justice de notre pays, s'étant pris de querelle avec Rimbaud dans les environs de la Porte de Hal et ayant tiré du revolver sur son ami. Et cela lui avait valu deux ans de prison qui, ma foi! avaient produit d'excellents résultats, comme en témoigne Paul Claudel dans ces « vers » bizarres et expressifs :

Écumant, à demi-jou et compromettant pour la sécurité publique, Les Belges l'ont soigneusement ramassé et placé dans une prison en briques...

Il est seul. Il est en état parfait d'abaissement et de dépossession. A un mètre de ses yeux, il n'y a plus que le mur qui est nu.

Dehors le monde qui l'exclut, et, au dedans, Paul Verlaine, La blessure, et le goût en lui de ces choses qui sont autres qu'humaines...

Pénétré de douleur et de sang comme le linge de la Véronique! Jusqu'à ce qu'y naisse enfin cette image et cette face qu'il implique...

Cette bouche qui se tait et ses yeux peu à peu qui le regardent...

Jésus plus intérieur que la honte, qui lui montre et lui ouvre son cœur!

Le juge de Bruxelles avait condamné et amendé temporairement le poète en l'astreignant à une retraite de deux ans.

Le juge de Dinant, qui s'appelle M. Le Febvre de Vivy, cite à son tribunal toute l'ascendance paternelle de Paul Verlaine jusqu'au XI^e siècle (1). Elle n'est pas exemplaire, comme on verra, bien qu'elle soit à peu près toujours ardennaise, et c'est fort étonnant. L'équitable magistrat dinantais la condamne; mais c'est en définitive pour décharger d'autant et excuser un peu le rejeton de tant de mauvais sujets.

Que le lecteur veuille bien se rappeler ses souvenirs historiques et en particulier ce qu'il a appris sur Guillaume le Conquérant. Les d'Ochain avaient, entre autres prétentions, celle de remonter jusqu'à lui. Je n'y vois pas d'inconvénient. M. Le Febvre de Vivy non plus, qui rapporte la chose pour ce qu'elle vaut et prouve au surplus que les Verlaine descendaient de ces seigneurs liégeois.

Les Verlaine furent nobles jusque vers 1700; mais, dès le XVI^e siècle, ils enfreignent les devoirs de leur état. Un vrai gentilhomme n'avait pas permission de se livrer au commerce, à peine de déchoir et de devoir payer l'impôt. Or nous voyons, en 1579, Gilles de Verlaine, franc-homme de Villeroux, aux prises avec les manants de la prévôté qui lui reprochent d'être « grand marchand de beuffs et mouttons en toutes les foires et marchiez ».

Après semblable crime et dérogance, les Verlaine redeviennent simples bourgeois. Si Jean de Verlaine, le Vieux, trisaïeul du poète, porte encore la particule, son fils Jean s'appelle Jean Verlaine tout court. Ce dernier n'était pas reluisant personnage, car, certain jour de novembre 1742, il va jusqu'à « quereller et provoquer à combats plusieurs habitants de Bras, étant en outre si téméraire et si insolent que de jurer et blasphémer le nom des Saints » pour quoi il fut justement puni d'une amende de six florins d'or. C'était aussi un bonhomme vindicatif, se brouillant avec sa belle-famille et demandant aux mendiants de passage d'être parrains de ses enfants plutôt que de faire appel, pour ce ministère, aux parents de sa femme. C'était, enfin, un gaillard cupide, très propre aux besognes assez malpropres, comme de charrier des marchandises par le « chemin-neuf », route expressément construite pour frauder.

Dans le dessin que voici et qui sert de cul-de-lampe à un chapitre du livre de M. Le Febvre de Vivy, le peintre Alfred Martin a

(1) L. ON LE FEBVRE DE VIVY: *Les Verlaine*. Illustrations d'Alfred Martin. Préface de Thomas Braun (Bruxelles: *Mitte*, 1928. Édition en tirage limité).

montré notre homme dans l'exercice de sa profession de roulier. Il gravit la côte en s'aidant d'un grand bâton et son gros dos courbé atteste assez sa mauvaise conscience.



Jean Verlaine, le roulier, eut comme fils Henry-Joseph Verlaine, qui fut le grand-père du poète. Il naquit à Arville, étudia à l'abbaye de Saint-Hubert où l'on avait espéré qu'il serait moine et devint notaire à Bertrix où il montra ce dont un fonctionnaire ivrogne était capable sous la Révolution française. Il y chanta la palinodie tant qu'on voulut, changeant d'opinions politiques autant de fois que Bertrix changèrent de maîtres et changeant même de religion lorsque les sans-culotte abattirent la croix du clocher de l'église. Il applaudit avec fracas au geste sacrilège et refusa dans la suite de laisser baptiser ses enfants. Sa seule fidélité et persévérance était dans la fréquentation des cabarets, préluant ainsi aux beuveries qui devaient conduire son petit-fils au gâtisme dont il mourut.

Ce fut un dimanche de 1804, au sortir de la messe, que le notaire Verlaine déploya le mieux ses talents devant les paroissiens de Bertrix.

Durant tout l'office, il s'est abreuvé; et maintenant, sur le seuil de l'auberge, le voilà qui se répand en injures contre Napoléon alors empereur des Français et aussi des Ardennais. Son éloquence et ses insultes font scandale; le parquet s'en émeut et notre officier ministériel doit prendre le chemin de Luxembourg, pour comparaître devant le Procureur général. Il y meurt subitement en février suivant, mettant à la fois fin à sa carrière d'ivrogne républicain et aux poursuites de la justice impériale.

Ce notaire peu édifiant laissait trois orphelins et une veuve qui, heureusement, valait infiniment mieux que lui.

Et c'est le moment de rendre, en passant, justice à cette femme, la grand-mère du poète de *Sagesse*, née à Jehonville d'une race chrétienne et rangée, beau fruit de saine paysannerie comme on en trouve encore treize à la douzaine en pays d'Ardenne. Elle s'appelait Anne-Louise Grandjean et ne comptait pas moins d'une dizaine de parents qui étaient prêtres ou religieux. C'est sans doute par elle que furent transmis au pauvre Lélian le goût de Dieu, la candide foi paysanne et les bons germes de mysticisme chrétien qui se manifestèrent au long de son œuvre poétique et de sa vie pécheresse.

On comprend qu'une femme, veuve d'un chenapan de premier mari, soit fort tentée de se remarier pour voir si cela n'ira pas mieux une seconde fois. L'ancienne épouse du notaire Verlaine convola en deuxième nocés et confia ses enfants à ses frères et sœurs de Jehonville, restés célibataires. Ils furent très bien élevés.

Parmi eux, il y avait Nicolas-Auguste Verlaine qui s'engagea au service de France, se fit naturaliser Français, se maria avec une Française superstitieuse et un peu toquée, mais malheureuse et par conséquent sympathique; et il se trouvait en garnison à Metz, quand lui naquit le mauvais sujet auquel on doit le renouvellement de la poésie française.

Telle est l'ascendance de Paul Verlaine que M. Le Febvre de Vivy a eu la chance et le mérite de découvrir.

J'ai résumé les deux premiers chapitres de son livre et lui-même a publié ici le quatrième. Quant au troisième, il traite des séjours en Ardenne que fit le poète. Ils furent nombreux et bienfaisants. On peut même dire que Verlaine se convertissait et s'améliorait à proportion qu'il fréquentait les gens du pays de la Semois. Mais il avait des parents détestables qui gâtaient leur fils unique, et voyaient en lui la huitième merveille du monde.

Lorsque des père et mère font une pareille découverte, ils devraient se garder de la publier sur les toits, tout au moins

jusqu'au jour des grandes réalisations; et ne pas surtout témoigner leur admiration devant l'enfant qui en est l'objet.

Le petit Paul profitait des espoirs qu'on mettait en lui pour réaliser tous ses caprices.

M. Le Febvre de Vivy nous le montre, à Paliseul où il venait en vacances dès l'âge de cinq ans, sensible, fantasque et imaginaire, tantôt pleurant sur le malheur d'Auguste Villance, tué à coups de couteau au village d'Offagne, mais plus encore sur le châtimement de son agresseur condamné à mort par la Cour d'assises d'Arlon; tantôt saccageant un jardin et mettant de la soupe aux haricots dans le haut-de-forme de son papa; tantôt refusant, à table d'hôte de manger de la salade par peur des vers. Et comme le capitaine voulait, pour une fois, lui faire passer cette fantaisie, l'enfant, ayant avalé une feuille de salade, commença soudain à se rouler par terre en hurlant, devant toute l'assistance provinciale, qu'il avait des vers au fondement et qu'il en allait mourir. Le capitaine capitula, et au lieu de fouetter ce mauvais garnement, joignit ses supplications aux gémissements de la mère pour obtenir qu'il voulût bien consentir à continuer de dîner.

Nous ne nous étendrons pas sur les témoignages que Verlaine donna de son ivrognerie dans les villages ardennais. M. Le Febvre de Vivy y a assez insisté dans les pages qui ont été publiées ici-même et ce n'est pas tellement édifiant que je doive y revenir devant des lecteurs vertueux et tempérants, certes! comme sont ceux de la *Revue catholique*. Mais personne ici-bas n'est impeccable! le.

OMER ENGLEBERT.

FRANCE

Art et Argent

D'un intéressant article de M. Louis Gillet, dans la Revue des Deux Mondes, sur le dernier volume de M. Jacques Blanche (Propos de peintre, 3^e série; De Gauguin à la Revue nègre), nous détachons ces extraits:

Un des chapitres les plus neufs est le morceau intitulé *Art et Spéculation*. M. Jacques Blanche soulève là une des questions les plus délicates de la vie d'aujourd'hui, c'est-à-dire les rapports de l'art et de l'argent. Question très épineuse, très difficile à trancher en passant, comme tout ce qui touche à la transformation des mœurs et aux nouvelles habitudes qui résultent des conditions incertaines et violentes de l'existence moderne. Il est évident que, depuis vingt ans et surtout depuis la guerre, les mœurs artistiques n'ont pas moins changé que les mœurs littéraires. La charmante comédie qu'a écrite M. Edouard Bourdet sur les pratiques des éditeurs et de quelques romanciers, dans sa pièce *Vient de paraître*, pourrait se transposer, pour les peintres, chez certains marchands et dans quelques ateliers.

Naguère encore, au temps de Cézanne et de Manet, la seule manière, pour le grand public, de savoir ce qui se passait en art, était la visite du Salon. C'est là que se produisaient toutes les manifestations, que les talents se discutaient, que se faisait l'opinion. Aujourd'hui, combien le Salon a perdu de son importance! Il n'est plus qu'une exposition entre des centaines d'autres qui durent à peu près tout le long de l'année. La peinture guette le public, l'aguiche à tous les carrefours. Les vitrines de la rue

La Boétie et de la rue de Seine l'évalent jusque sur les trottoirs, comme les éventaires des magasins de nouveautés. Il se fonde tous les jours quelque nouvelle galerie, et chacune fait de son mieux pour attirer la clientèle. L'esprit de boutique remplace l'esprit de groupe et de chapelle. La production tend fatalement à devenir industrielle, tandis que l'« offre », pour exciter la « demande » correspondante, est obligée de recourir à des procédés plus bruyants et plus actifs de publicité. On finit par traiter la peinture comme un article quelconque et par lui appliquer les mêmes artifices que l'on emploie pour vendre un produit de beauté ou une eau de toilette.

L'art de la réclame, qui remplace de plus en plus la critique, la technique spéciale du maniement de l'opinion, la façon d'organiser la hausse, de raréfier, de *truster*, de *stocker* les ouvrages

de tel ou tel artiste, de réaliser brusquement une vente à sensation, de monter un coup, de régler la cote et de conduire l'acheteur, toutes les ficelles du métier se sont depuis quelque temps merveilleusement perfectionnées. La peinture est devenue une affaire comme une autre, ayant fort peu de rapports avec ce qu'elle était au temps de Corot ou de M. Ingres.

La mode et le snobisme s'en mêlant, et la crainte de passer à côté du chef-d'œuvre, comme il est arrivé tant de fois depuis cinquante ans, de voir prôner des ouvrages dont on avait commencé par faire des gorges chaudes, l'industrie de l'art dealer est devenue une des plus lucratives. Le commerce des œuvres d'art est désormais quelque chose comme une Bourse des valeurs (quoique ce ne soient plus les mêmes dont M. Jacques Blanche s'applique à nuancer scrupuleusement l'échelle), et il est entendu que l'achat de ces valeurs constitue, pour un père de famille, une opération sûre et un placement de tout repos. L'amateur, le curieux du type du docteur La Caze, des Goncourt, des frères Rouart, de Moreau-Nélaton, qui achetait de la peinture parce qu'il « aimait ça », sans songer à la gloire et bien moins encore à l'argent, est en train de disparaître, comme l'ancien bibliophile, dans la foule omnivore des collectionneurs d'aujourd'hui : il n'y a plus de cousins Pons, il ne reste que des agioteurs et des spéculateurs.

Je sens bien ce que ces conditions ont de nouveau et d'inquietant. Evidemment, on est un peu perdu dans cette cohue de fièvre et de réclame. C'est cela qui eût étonné le bon Fantin-Latour ! S'il lui arrivait aujourd'hui de tourner le coin de la rue des Beaux-Arts et de longer le sombre couloir de sa vieille rue de Seine, derrière les pacifiques murailles de l'Institut, c'est pour le coup que l'excellent homme se sentirait scandalisé, et que les bras lui en tomberaient de stupéfaction. Lui qui, en son temps, passait pour révolutionnaire.

Même pour M. Jacques Blanche, plus jeune et qui se pique de tout comprendre, même les « surréalistes », même « Dada », mais qui n'en demeure pas moins un homme d'ancienne culture, on conçoit que l'étonnement est grand. Il se rappelle le mot de son maître Degas à je ne sais quel adolescent pressé : « De mon temps, monsieur, on n'arrivait pas ». Il se rappelle tant de nobles artistes, qui toute la vie ont connu la misère, tant de peintres qui étaient de vrais maîtres et qui ne se vendaient pas. Il est un peu effaré des nouvelles allures du succès, des jeunes fauves qui veulent à trente ans l'hôtel réservé jadis aux artistes mondains de la plaine Monceau, qui roulent dans des autos de luxe sur les routes de la Côte d'Azur, dont les moindres griffonnages font des prix de Rembrandt, tandis qu'un Meissonnier est abandonné à trente francs à l'hôtel Drouot. Il vous citerait, comme vous et moi, une demi-douzaine d'artistes qui, bon an, mal an, gagnent régulièrement leur million : du moins la légende l'assure, et il ne leur déplaît sans doute pas de le laisser croire.

J'avoue que ces mœurs ont de quoi surprendre : les hommes de ma génération ne s'y font pas facilement. Ils sont dépayés comme s'ils tombaient tout à coup sur une planète étrangère. Il y a dans tout cela une brutalité, une brusque invasion des phénomènes économiques dans un domaine jusqu'alors réservé au goût, au sentiment, un déclenchement agressif de tapage et de mise en scène, un bruit de dollars et d'enchères, une odeur de mercantilisme et de vénalité. Ces voix vulgaires effraient les muses.

Je me demande pourtant si ce que nous voyons est aussi inouï et aussi funeste qu'il paraît. Les choses ont pris de nos jours un mouvement plus rapide et une démarche plus saccadée. Elles se passent aussi sur un terrain plus vaste et qui offre plus de champ aux surprises et aux manœuvres. Mais je ne crois pas beaucoup aux phénomènes inédits ; il me semble que le train des choses est à peu près toujours le même. Les mêmes plaintes que nous faisons sur le vacarme et l'embouteillage de Paris, on les faisait il y a cinq cents ans : seulement, on disait alors « les embarras de Paris ». Quant aux personnes soupçonneuses et bien intentionnées qui flairent dans ce qui se passe une conspiration de l'étranger contre le goût français, je leur conseillerais d'aller voir les nouvelles salles françaises de la Tate Gallery à Londres, ou celles des musées de Cologne et de Zurich, ou la collection de M. Oskar Reinhardt à Winterthur (je cite au hasard de mes derniers souvenirs de voyages) : plutôt au Ciel que le Louvre et le Luxembourg eussent été aussi avisés !

C'est bientôt fait de se plaindre des marchands ; mais le moyen

de se passer d'eux ? Je ne veux pas faire un cours sur le rôle qu'ils ont joué dans l'art, mais on verrait que l'histoire ne laisse pas d'en être instructive. J'ai toujours ouï dire que Watteau serait mort de faim, s'il n'avait travaillé pour Sirois, le marchand du pont Notre-Dame, et que c'est pour Gersaint, le gendre de Sirois (ce Gersaint, à qui nous devons une si touchante biographie du maître), qu'il peignit la fameuse enseigne, merveille des collections de l'ancien empereur d'Allemagne. On ne peut faire que l'œuvre d'art ne soit pour une part un objet de commerce, et qu'il n'y ait par conséquent un marché des œuvres d'art.

Ce marché, au XVII^e siècle, se trouvait à Amsterdam, et depuis s'est transporté principalement à Paris. Rembrandt était connu de son temps pour les prix qu'il exigeait de ses tableaux, et surtout pour avoir trouvé une source de profits énormes dans la vente des différents « états » de ses eaux-fortes ; déjà il spéculait sur la manie des amateurs, comme d'autres jouaient sur les oignons de tulipes. La *Pièce aux cent florins*, la plus religieuse de ses œuvres, porte encore le nom que lui attacha le scandale de ce prix exorbitant. Il faut même croire qu'il possédait un talent d'organisation et un véritable génie d'affaires (qui devait le conduire plus tard à la faillite), puisque, dès 1630, à peine âgé de vingt-cinq ans, il avait des courtiers, dont un certain Langlois, qui plaçaient ses estampes à Paris. Il est inutile de rappeler ce qu'ont fait pour la gloire de nos maîtres du XIX^e siècle des marchands comme les Goupil et les Durand-Ruel, dont le nom est inséparable de l'école de Barbizon et de l'école impressionniste. On ne voit pas très bien pourquoi le même commerce, autrefois honorable, serait devenu tout à coup une entreprise coupable ou tout au moins suspecte.

Il s'est produit pourtant un fait assez nouveau, c'est l'influence (fort récente) de certaines grandes maisons juives. Et même on ne comprendrait rien à l'art contemporain, si l'on ne savait à quel point le cubisme est profondément une chose sémitique, un réveil de ce qui s'est passé à la fin du monde grec. C'est même ce qui communique à ce phénomène cérébral une grandeur si pathétique. Mais il faudrait là-dessus des pages de développements. Je ne fais pas l'histoire de la peinture moderne, et surtout je ne veux rien écrire qui trahisse, faute d'explications, un soupçon de ressentiment ou de mauvaise humeur.

Les marchands de tableaux font leur métier, et il n'y a pas de raison pour supposer qu'ils font exprès de le faire en dépit du bon sens. Quelques-uns y portent peut-être à l'excès le goût du jeu, mais rien ne prouve qu'ils ne cherchent pas de préférence les bonnes cartes. Ce n'est pas leur intérêt de se tromper ni de tromper. Sans doute, on voit de temps à autre des coups assez divertissants : des gloires subites qui poussent, comme celle de l'employé d'octroi, auquel succède le marchand de frites ou la vieille femme de ménage. Il est impossible que ces *boums* soient sujets à d'étranges revers. Mais ces lendemains ne sont-ils par la monnaie courante de l'histoire de l'art ? Gérard Dou a été de son vivant le peintre le plus cher des Pays-Bas, et la *Jeune Fille* de Vermeer a été cueillie pour deux florins, il n'y a pas cinquante ans, sur le marché de La Haye.

Les hauts et les bas de l'œuvre d'art, les aventures des tableaux, leurs vicissitudes romanesques remplissent les recueils d'anecdotes ; on ne finirait plus sur ce chapitre. Qui parlait de Greco il y a vingt-cinq ans ? Qui parlait de Magnasco, de Guardi et de tant d'autres ? Il n'y a pas si longtemps que Fragonard « fait » des prix fous ; la gloire de Perronneau date d'hier. Dans tout cela le rôle des marchands n'a pas été moins utile que celui des amateurs, des historiens et des gens de goût. Pourquoi voudrait-on qu'ils ne fissent que du mal, dès qu'ils s'occupent de l'art moderne ?

Nous prions instamment nos abonnés dont l'abonnement vient à échéance de vouloir bien verser fr. 47.50 à notre compte-chèque 48916. (Pour les membres du clergé le prix est de fr. 37.50.)

ANGLETERRE

Hilaire Belloc

Notre collaborateur et ami Hilaire Belloc a été reçu en Sorbonne à Paris par l'Association France-Grande-Bretagne, et jété dans plusieurs banquets qui ont réuni autour du grand écrivain anglais l'élite de la société parisienne. Nous reproduisons ici deux articles publiés à l'occasion de cette visite de Belloc. Le premier est de Maximilien Vox dans le dernier numéro de la Revue des Jeunes :

Hilaire Belloc, romancier, critique, essayiste, historien — et homme par-dessus tout — sera demain l'hôte du Paris intellectuel qui pense et qui travaille. D'autres, dont les noms sont illustres, diront leur admiration pour l'un des grands écrivains anglais de ce temps : nous lui apportons ici, avec notre salut, l'hommage de notre respect et de notre affection.

Le Comité France-Grande-Bretagne, avec un généreux éclectisme, fait succéder dans ses réceptions à la Sorbonne, celle de Belloc et celle de H. G. Wells; après le socialiste libre-penseur de l'an passé, il convie maintenant au même honneur, l'un des maîtres de la pensée catholique. Une communion profonde d'âme et d'esprit avec l'auteur de *Europe and the Faith* ne nous ôte pas l'intelligence du sentiment qui inspire les promoteurs de cette réception : c'est beaucoup moins au champion de la Foi qu'ils ont voulu s'adresser, qu'au restaurateur des valeurs proprement européennes et latines dans la pensée anglaise moderne; à l'adversaire intransigeant de la conception « teutonique » et germanique de l'histoire qui a tant fait dans le passé pour éloigner de nous les amitiés britanniques. Il nous plaît seulement que cet hommage spontané soit rendu à l'un de nos proches, et que son catholicisme soit reconnu pour l'une des forces qui vont à rapprocher les peuples, pour un universalisme au sens plein du mot, et qui se concilie à merveille avec le sens du local et du particulier. Car Belloc et ceux de sa lignée nous représentent dans sa plénitude cette chose très belle, l'amour anglais de la tradition, sens inné du passé, intelligente intuition de ce qui fut élargi et éclairé par une conception d'ensemble de l'univers. En effet, le génie anglais tend trop souvent à tourner en faiblesse l'une de ses plus essentielles vertus; le traditionalisme de l'île anglicane se mue volontiers en conservatisme étroit, en vaine superstition de la conformité sociale, en contentement béat de soi-même. Il est à l'autre extrême, et de nos jours encore, des catholiques anglais que de trop longues années de repliement sur eux-mêmes rendent mal accessibles aux grands mouvements de force qui ébranlent la pensée d'aujourd'hui.

Belloc n'est point de ceux-là; il témoigne en sa personne du vivant œcuménisme de l'âme anglaise lorsqu'elle cesse d'être insulaire : d'un bond, et sans transition, elle se place sur le plan impérial; sitôt qu'il consent à ne plus borner ses regards à son village natal, le britannique voit grand comme le monde... Un Belloc fait tout pour creuser notre plus amer regret : lui-même l'a dit, l'histoire ne connaît pas de plus grand drame que la sécession anglaise; marins, colons, coureurs du globe, que n'eussent fait les Anglais de la face du monde s'ils fussent demeurés dans la communauté d'esprit universelle? Les plus stupides légendes ont une origine, et les peuples étrangers ont défini comme ils ont pu un particularisme qui les offusque secrètement; le Milord de caricature, avec ses favoris jaunes, ses grandes dents, son puritanisme et son « hypocrisie », son candide dédain de tout ce qui n'est pas *british*, ce n'est tout de même pas un personnage particulièrement « catholique ».

Belloc, moralement parlant, n'a ni favoris jaunes, ni complet à carreaux : c'est un Européen comme nous, mais plus et mieux que nous, l'étant par choix, par libre goût et tradition consciente,

de cette sorte de tradition qui ne se contente pas d'annoncer des formules héritées, mais remonte aux sources, se cherche des raisons et les trouve. Sous l'Europe actuelle, meurtrie et divisée, Hilaire Belloc découvre l'ancienne et éternelle chrétienté, pécheresse, tant que l'on veut, faible, infidèle souvent à son idéal, mais une par les parties hautes de l'esprit; à laquelle appartenent de droit toutes les nations baptisées; dont le royaume d'Angleterre, comme le royaume de France, l'empire et les Etats pontificaux, sont les membres égaux en dignité.

Et toute l'œuvre historique du bel écrivain va à rétablir ce qui fut brisé, à renouer entre l'île et le continent les liens de jadis; à rebâtir le pont. Inlassablement, implacablement, il a dit et redit à ses compatriotes qu'ils sont des Européens; les plus libres, les mieux placés pour considérer le vaste monde, mais d'autant plus Européens, avant-garde et sentinelle de cette communauté qui s'appelle aussi la chrétienté. Et lorsque l'armée britannique, aux jours d'août 1914, vint prendre son poste de bataille sur la ligne des Flandres, le soldat et le stratège, en Belloc, durent frémir de joie; mais aussi l'historien et l'apologète. Car jamais il n'a consenti à voir en la grande guerre une lutte intestine; une fois de plus, à ses yeux, les forces du dehors assiégeaient la cité; la Prusse, tard évangélisée, pleine de sang païen, menait l'assaut de la barbarie contre l'ordre chrétien...

Son européenisme, en effet, n'a rien de géographique; le simple fait d'être né entre le Tage et la Volga ne confère pas, selon lui, une précellence de droit divin. Son Europe, celle à laquelle il revient sans cesse, c'est l'empire de Rome, non de la Rome des Césars, mais de la Rome spirituelle et intellectuelle, vaste comme l'esprit; et le monde entier s'intègre, s'il le veut, à cette Europe-là. Tous les hommes tiendront un jour dans la cité.

Mais dans le passé, dans l'ordre des faits, l'historien distinguera, à travers sa « conscience catholique de l'histoire », le rôle et l'action privilégiée de la latinité, sa préparation providentielle à recueillir l'héritage de la Grèce et d'Israël, et les voies humaines, par lesquelles s'accomplit sa mission. Il retracera, avec une sûre perspicacité, le cheminement à travers l'Europe de l'influence latine; il déterminera quelles régions l'acceptèrent et quelles lui échappèrent, refusant en même temps l'essentielle civilisation, celle qui ne sépare pas l'esprit d'avec le cœur. Il réfutera enfin avec une allègre férocité — les apôtres du germanisme officier qui ne veulent à l'Angleterre que des origines barbares, et s'appliquera à montrer en elle, au contraire, une seconde Gaule, plus tôt séparée du tronc, mais nourrie suffisamment de sève latine pour en garder l'empreinte à travers les âges. Il ne perdra pas une occasion de marquer les affinités qu'elle conserve avec la France.

Dernier trait qui nous fait aimer autant qu'admirer cet Anglais passionné : il ne sépare pas dans son cœur sa patrie de la nôtre. A la vérité, tout l'y portait; sa famille et son nom même sont d'origine française; jeune homme, il tint à honneur de servir dans notre armée. Il nous figure assez bien quelque grand anglo-normand des premiers siècles de la conquête pour qui sont égales les deux rives de la Manche. Son tour d'esprit est nôtre en bonne part, et ses goûts profonds, son instinct presque physique, le portent vers la Méditerranée, clair royaume des idées claires, vers nos routes plantées de peupliers, vers notre pain et notre bon vin, vers notre peuple judicieux et bien disant. C'est plaisir de sentir tant d'élan vers nous, et un tel mépris des bas préjugés : nous devons à Belloc d'aimer à notre tour et de comprendre la joyeuse Angleterre.

L'Anglais, l'Européen, le Latin : ce ne sont pas trois faces de son génie, mais trois degrés; il n'est point de personnalité plus drue, au demeurant, que la sienne, plus allante, mieux dardée vers des buts clairement déterminés. Ah, le bon paladin, le bon capitaine de Croisade! Nos pâles discordes, nos mesquineries

ruineuses, comme il en rirait s'il les apercevait, le rude lutteur ! Il s'est battu, lui, et la brèche est large maintenant par où passeront ses successeurs. L'Angleterre intellectuelle est entamée. Non qu'il ait tout fait ; n'écrasons pas les plus larges épaules sous de trop gros fardeaux ; mais nous, Français, qui voyons de loin, nous avons bien le droit de distinguer et d'acclamer en Belloc le champion de la belle renaissance anglaise, de l'ouverture du grand public britannique à des conceptions qui ne soient plus — d'un mot assez sot — anglo-saxonnes. Assez anglais pour parler son langage, il est — comme Wilde et Shaw sont Irlandais — assez Français pour lui dire ses vérités sans ménagement aucun, sous forme de sentences brèves et nettes ou de pans étincelants d'escrime verbale où le bon sens le plus cru prend l'allure et l'imprévu d'un paradoxe capiteux. Plus encore, il semble bien qu'il ait fortement contribué à l'armature intellectuelle de cet autre prodigieux artisan du verbe, notre bon maître Chesterton, dont les catholiques du continent feront sagement de ne le point séparer dans leur estime. Rarement vit-on une même méthode employée par des tempéraments si divers, et selon des procédés si rigoureusement parallèles. Là où Belloc est tout romain par la logique, la densité et la symétrie subtile d'un style imprégné de l'École, l'écriture chestertonienne abonde en raccourcis poétiques, à la Dickens, à la Shakspeare, en envolées aériennes du gothique le plus flamboyant. Le fond reste merveilleusement identique, et les frères d'armes ont engendré à eux deux le tour d'esprit — en passe, ailleurs, de tourner au poncif — qu'il est convenu d'appeler *Chesterbellocien*.

Toute l'histoire de ces vingt dernières années presse et contraint l'île anglaise de reprendre dans la communauté européenne son rôle ancien, de gré ou de force. De gré, répond l'intelligence anglaise d'aujourd'hui.

Un des responsables de ce renversement, c'est le bel et grand écrivain qui vient à nous, en pleine force, chargé de succès qui dépassent de haut la littérature, et précédé du bruissement d'une prose rythmée, cadencée et drue, où il nous semble parfois ouïr l'écho lointain « du lourd piétinement des légions en marche ».

D'un article de M. Abel Chevalley, dans le Temps :

Peu d'esprits sont plus universels que celui de M. Hilaire Belloc. C'est une puissance de la nature. Il a publié six douzaines, au moins, de volumes, et trouvé moyen d'être non seulement historien, critique et journaliste éminent, mais encore poète et écrivain militaire, essayiste et humoriste, grand voyageur et ethnographe pamphlétaire religieux et social, même homme politique. Qu'ignore-t-il ?

Il nous pardonnera cependant de révéler d'abord un autre de ses titres, celui de « conducteur à la 10^e batterie, 6^e pièce, du 8^e régiment d'artillerie », alors en garnison à Toul, où il faisait en 1892 son service militaire. Ce grand écrivain anglais, qui parlera demain de l'esprit *britannique*, est, en effet, né Français par son père, à la Celle-Saint-Cloud, en 1870.

Anglais par sa mère, élevé à Oxford et fixé dès sa jeunesse en Angleterre, il n'a cessé d'y être le représentant de la civilisation latine, française, occidentale. Un de ses tout premiers livres : *Paris*, principalement consacré à l'architecture et à la topographie parisiennes, révèle aussi l'une de ses conceptions maîtresses, celle du moyen âge unifié sous l'influence française. Il n'est d'ailleurs pas moins juste et sympathique envers la Révolution française, comme en témoigne son *Danton*. Il n'est rien dans l'esprit

de la Révolution que cet anglo-catholique renie, rien dans sa foi qu'il juge incompatible avec la Révolution.

M. Hilaire Belloc a traduit, en 1903, *Tristan et Iseult*, de M. Joseph Bédier, et cette traduction, se trouvant digne de l'original, se trouve être aussi un chef-d'œuvre de prose anglaise. Depuis lors, Hilaire Belloc n'a cessé de redécouvrir la France : histoire, paysages, provinces, villes, sans oublier nos fruits et nos vins. Son copieux livre sur les *Pyrénées* a ressuscité le sujet. Parfaitement loyal à son pays d'élection, il l'a, depuis trente ans, pénétré d'une autre atmosphère, celle de son pays d'origine.

Deux fois réélu au Parlement (1906 et 1910), d'abord comme libéral, puis comme indépendant, il quitta volontairement la vie politique, qu'à son avis le mécanisme des partis rend inconciliable avec la liebté intellectuelle. *L'élection de Mr Clutterbuck* et *Un Changement de ministre* sont des documents à peine romancés, d'une franchise inusitée, sur la vie parlementaire.

Dès ses débuts, il avait marqué une aptitude fort rare en Angleterre à décrire et expliquer les conflits armés. Il ne faut pas s'étonner que, pendant la guerre, M. Hilaire Belloc (comme M. Henry Bidou chez nous) se soit révélé comme écrivain militaire. Son *Histoire de la guerre* reste le témoignage d'une activité puissante qui exalta spécialement le rôle de la France et de son armée. La conception d'une Europe moralement unifiée, qui est celle d'Hilaire Belloc, demeure inséparable de la paix européenne. Mais cette paix est toujours à refaire, toujours à défendre, contre une barbarie militarisée ou industrialisée.

Avec son ami G. K. Chesterton, Hilaire Belloc est le principal représentant en Angleterre de cette minorité catholique longtemps opprimée qui revendique et propage outre-Manche le sens de la communauté de civilisation entre peuples occidentaux. Ce n'est pourtant pas comme bon catholique, mais comme bon Européen — bon Européen au sens français et latin — qu'il fut invité chez nous.

Son œuvre d'historien et de vulgarisateur historique est à ce titre d'une importance considérable dans l'histoire des relations franco-anglaises. Il a restauré en Angleterre la conscience de l'unité de civilisation, le sentiment d'une solidarité séculaire entre France et Grande-Bretagne. Cinquante années d'une pseudo-science avaient conduit les universités britanniques à croire l'Angleterre principalement teutonique d'origine, et à attribuer à ces origines tout ce qui a fait sa grandeur. Hilaire Belloc, historien, a détruit ce dogme que contredit l'Histoire. Toute une littérature scolaire en vivait : il s'est donc fait des ennemis. Mais sa grande *Histoire d'Angleterre*, dont il a publié quatre volumes, consacre le redressement de l'opinion. Ni les institutions démocratiques, ni le jury, ni la justice égale pour tous et supérieure à tout, ni le respect des femmes, ni les sports, ni le *fair play*, ni le culte du grand air et de l'eau froide — ou chaude — n'apparaissent plus comme des importations germaniques. Même les Parlements, Hilaire Belloc en trouve l'origine dans les vallées pyrénéennes, plutôt que dans la forêt saxonne.

Ses campagnes d'historien en ont fait un écrivain d'influence internationale. Pour lui, « catholique » a bien le sens littéral d'« universel ». C'est dans cet esprit qu'il faut lire ses œuvres les plus répandues, notamment *L'Europe et la Foi*. Même quand on conteste sa doctrine, on est bien forcé d'accepter sa méthode. Les partis d'opposition ou de rénovation ont, dans les démocraties contemporaines, repris à leurs adversaires triomphants l'arme de l'Histoire, que ceux-ci laissaient trop volontiers tomber pour se réfugier dans une mystique politicienne ou révolutionnaire. A l'inefficacité de l'Histoire, l'œuvre et la vie d'Hilaire Belloc offrent un éclatant démenti. Il ne serait d'ailleurs pas impossible de soutenir, en la poussant à l'extrême, que sa philosophie histo-

rique conduit ou plutôt ramène à une sorte de jansénisme féodal. Mieux vaut constater la curieuse coïncidence qui, de points tout opposés, fait converger tant d'efforts contemporains vers la constitution d'une élite gouvernante.

Ennemi du snobisme, de la suffisance insulaire — et même continentale — adversaire des ploutocraties sans intelligence, de quelque étiquette religieuse qu'elles se parent, il est un de ces conservateurs-perturbateurs que l'Angleterre a souvent enfantés, plus révolutionnaires en fait que les professionnels de la Révolution. Il écrit la prose la plus riche, la plus claire, la plus naturellement éloquente qui se puisse, de nos jours, lire en son pays. Son volume

Hills and the Sea en est un témoignage. Il est souvent ironique, avec une nuance de pessimisme courageux et bien portant. Il regarde la vie en face et aime le bon vin. L'homme et ses mille vues nouvelles sur la vie se reflètent dans ses *Essais* infiniment variés : *On Everything* (Sur toutes choses), *On Nothing* (Sur rien du tout), *On Anything* (Sur n'importe quoi.) Ces titres négligents ne couvrent pas des livres négligés. Un des plus nourris parmi ces monologues évocateurs est *La Croisière de la Nona*.

C'est plaisir de penser qu'un pareil esprit, d'une pareille universalité, soit issu d'Ile-de-France et y revienne.

L.-R. THEVENET EXPORTATION

180, rue Royale, BRUXELLES

Tél. 242.17

Ch. Post. 778.67

BRUXELLES

Rue Neuve, 13
Tél. 432,96

Succursales :

ANVERS

OSTENDE

Rue du Berceau, 22 Rampe de Flandre, 25
Tél. 807,72

LES MEILLEURES CIGARETTES

Tous les goûts - - Toutes les fantaisies

CHOIX UNIQUE EN ARTICLES DE CADEAUX

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT Succ.

26, rue la Montagne

BRUXELLES

Missale romanum. - Breviarum romanum. - Livres liturgiques.
Ascétisme. - Grand choix de livres de prières et de chapelets.
- Imagerie religieuse. - Cachets de première communion.

Typographie. Lithographie. Reliures.

DE BACKER-VANCAMP

BRUXELLES

73, rue Royale, 73

BRUXELLES

(EN FACE DE LA COLONNE DU CONGRÈS) — TÉL. 275,63



OBJETS D'ART --- PORCELAINES

— CRISTAUX —

VERRERIES D'ART

DE

LALIQUE

